



LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE PERIODIQUE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

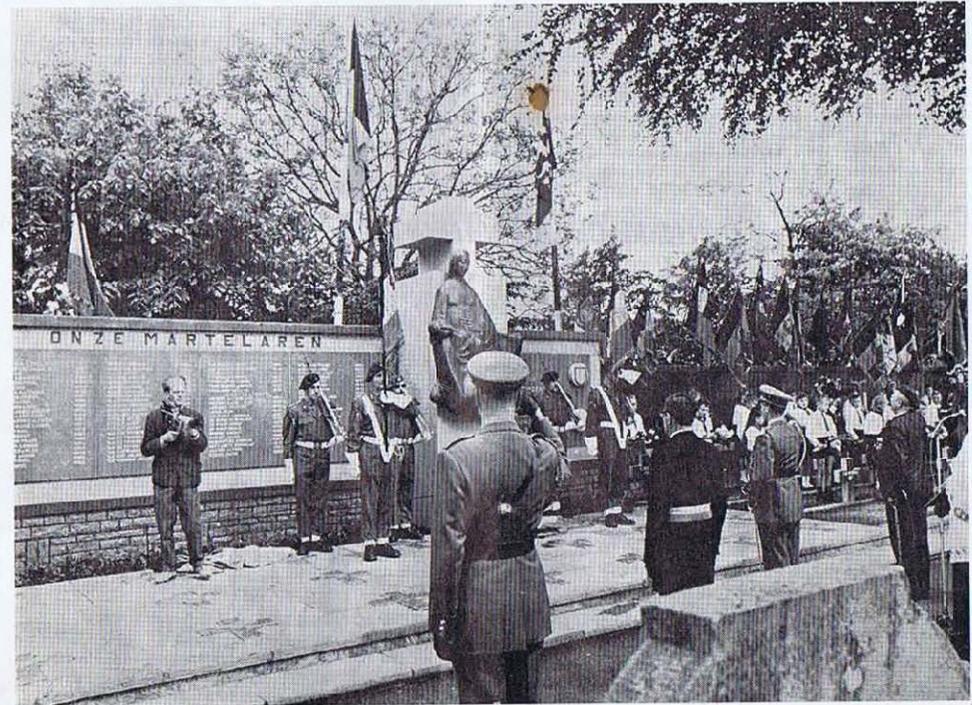
REDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITE:
38 avenue Emile Bossaert, Bruxelles 8

Tél: 25 04 76

C. C. P. 2133.93 "Le Chasseur
Ardennais" Bruxelles 8

Abonnement de sympathie:
20 F les quatre numéros

VINKT - 26 MAI 1968



Le représentant du Roi, le Colonel BEM ROMAN, aux côtés duquel se trouvent le bourgmestre de Vinkt et le président de la Fraternelle, salue le monument qui vient d'être dévoilé. De part et d'autre de la stèle centrale, les drapeaux des 1^{er} et 3^{es} Chasseurs Ardennais.

SECTIONS REGIONALES

ARLON

Président :
Raymond REUTER
35, avenue Tesch, Arlon
Tél. 063 / 213.70

Secrétaire :
Robert DEBIERE
64, rue des Hétras, Arlon

Trésorier :
Fernand CROCHET
171, rue de Bastogne, Arlon

BASTOGNE - MARTELANGE - SIBRET

Président :
Jean DIDIER, Juge de paix
Bastogne

Secrétaire :
J. MAUS de ROLLEY
Longchamps (Bastogne)

Trésorier :
Victor LEFEBVRE
168, rue de Neufchâteau, Bastogne
Tél. 062 / 213.64

BERTRIX

Président :
Edouard KLEIS
22, Grand-Place, Bertrix
Tél. 061 / 413.89

Secrétaire - Trésorier :
Emile COLSON
31, Grand-Place, Bertrix

BRABANT

Président :
Gilbert FRANÇOIS
10, avenue de la Jonction, Bruxelles 6
Tél. 45.49.83

Secrétaire :
Albert GUSTIN
80b, av. de la Brabançonne,
Bruxelles 4
Tél. 35.84.05

Trésorier :
Georges BODSON
133, rue Franklin, Bruxelles 4
Tél. 35.45.06

Sous-section de Molenbeek

Président :
Prosper SEVENANTS
618, chaussée de Waterloo,
Bruxelles 6

Secrétaire :
Léon GRISART
39, rue de la Buanterie, Bruxelles 1

Trésorier :
J. HUYBRECHT
10, rue George dit Marchal
Bruxelles 6

EREZEE

Président :
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, Erezée
Tél. 085 / 470.23

Secrétaire :
Joseph BAUDOIN
53, route de Bourdon,
Marche-en-Famenne
Tél. 084 / 315.19

ETALLE

Président :
Gaston EPPE, professeur
Vance

Secrétaire :
Léon POSTAL
Fratin (Ste-Marie s/Semois)
Tél. 063 / 451.87

Trésorier :
R. CLAUSEE
Chantemelle

FLORENVILLE

Président :
Roger FRANÇOIS, pharmacien
Florenville
Tél. 061 / 310.44

Secrétaire :
Joseph JACQUES
Florenville

Trésorier :
Marcel JACQUES
Florenville

Liste d'adresses des membres
du conseil d'administration
et des dirigeants des sections régionales

N.B. Nous prions les intéressés de vouloir bien nous communiquer régulièrement les indications de nature à compléter ou modifier la liste ci-après :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL :

Albert HUBERT
59, rue Gabrielle, Bruxelles 18
Tél. : Privé : 45.61.32
Bureau : 13.41.10

VICE-PRESIDENTS

NATIONAUX :

Jean DIDIER, Juge de paix
47, rue de Merche, Bastogne

Robert LEFAGE
Vance (Eclle)

René PIEDBŒUF
53, rue des Rieux,
Jemeppe-sur-Meuse

Georges BODSON
133, rue Franklin, Bruxelles 4
Tél. 35.45.06

SECRETARE NATIONAL :

Victor ROBERT
26, Drove des Etangs,
Linkebeek-Bruxelles
Tél. 58.26.98

TRESORIER NATIONAL :

Fernand CROCHET
171, rue de Bastogne, Arlon
Tél. 063 / 229.01
C.C.F. de la Fraternelle : 3449.69

ADMINISTRATEURS :

Administrateur
et rédacteur du bulletin :

Lieut.-Colonel Albert RENSON
38, avenue Emile Bossart,
Bruxelles 8
Tél. 25.04.76
C.C.F. du bulletin « Le Chasseur
Ardennais » : 2133.93.

Administrateur

à l'U.F.A.C 1940-1945 :
Col. BEM hon. Jean BORGNIET
121, av. du Kouter, Bruxelles 16
Tél. 72.54.87

Délégués des sections :

Joseph ANDRE
(Houffalize)

René AUPHENNE
(Virton)

Albert BALBEUR
(Neufchâteau)

Roscius CATIN
(Vielsalm)

Eugène DEVOGHEL
4, quai de l'Ourlie, Liège

Gaston EPPE
(Etalle)

Gilbert FRANÇOIS
(Brabant)

Victor LEFEBVRE
(Bastogne)

Raymond REUTER
(Arlon)

SECTIONS REGIONALES

HOUFFALIZE - LA ROCHE

Président :

Joseph ANDRE
Brisy (Cherain)
Tél. 080 / 173.73

Secrétaire - Trésorier :

Joseph RICAILLE
28, rue Ville Basse
Tél. 062 / 280.54 — C.C.F. 7421.37

HUY

Président :

Emile ANSELME
109, rue Sainte-Yvette, Huy
Tél. 085 / 125.43

Secrétaire :

Albert DESSAMBRE
4, rue Victor Martin, Antheit
Tél. 085 / 146.88

Trésorier :

Gaston JOIRET
28, Grande Rue, Antheit
C.C.F. de la section : 7180.09

LIEGE - VERVIERS

Président :

René PIEDBŒUF
53, rue des Rieux,
Jemeppe-sur-Meuse

Secrétaire - Trésorier :

Paul DURU
57, boulevard d'Avroy, Liège
Tél. 04 / 32.28.75

MARCHE-EN-FAMENNE

Secrétaire - Trésorier :

Alexis BAUDOIN
11, rue de la Plovinette
Marche-en-Famenne
Tél. 084 / 310.78

NAMUR

Président :

Gaston BOCCA
12, rue des Croisiers, Namur

Secrétaire :

Georges GILSOUL
60, rue de Bruxelles, Namur

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

Président :

Albert BALBEUR
Eglise
Tél. 063 / 432.28

Secrétaire - Trésorier :

François HANNICK
Neufchâteau
Tél. 061 / 271.28

VIELSALM

Président :

Roscius CATIN, professeur
8, rue des Combattants, Vielsalm
Tél. 080 / 144.77

Secrétaire :

Georges SCHMITZ
Grands-Champs, Vielsalm

Trésorier :

Emile GOOSSE
10, avenue de la Salm, Vielsalm
Tél. 080 / 147.45

VIRTON

Président :

René AUPHENNE
24, Champ, Dampicourt
Tél. 063 / 577.18

Secrétaire - Trésorier :

Paul TALBOT
114, rue du 11^e R.I.F., Signevlx

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

B.P.S. 14 - RFA - CCP 8223.03

Président :

Adjudant-chef MOTTE

Secrétaire - Trésorier :

Adjudant LEURIS

Communications du Président

FRATERNITE

Voici, au moment de partir en vacances, un gros bulletin. Le choix de corps de composition peu encombrants et cependant fort lisibles, une mise en pages étudiée et de nombreuses illustrations en font un document copieux que chacun aura à cœur de conserver, car il rappellera un des plus beaux mois de notre Fraternité. Celle-ci est d'ailleurs pleine de vitalité. Si l'an dernier, nous avons, pour la première fois, dépassé les 3.000 membres régulièrement inscrits, nous sommes aujourd'hui loin au-delà des 4.000. Le tirage de notre bulletin ne cesse d'augmenter, alors que nous avons assis sa régularité : de 3.100, il y a un peu plus de trois ans, nous sommes montés régulièrement au-dessus de 4.000, puis 4.900 et, cette fois, plus de 5.300 exemplaires. Mais cela coûte cher; si certains ont des disponibilités...

Nous avons eu, le 28 avril à Arlon, une assemblée générale fort réussie et supérieurement organisée, bien que nous ayons intentionnellement limité son caractère extérieur, voulant laisser la priorité cette année à la commémoration de la victoire de 1918, à la Marche du Souvenir et à Vinkt.

Avec notre approbation, le commandant du 1 Ch. A. a très judicieusement centré ses Fastes, cette année, sur les anciens de 1914-1918, des 10^e et 20^e de Ligne. Nous parlons amplement du succès extraordinaire de la 2^e Marche du Souvenir et nous formulons à son sujet, plus loin, quelques considérations personnelles. Enfin, Vinkt a été le couronnement de notre « saison ». Nous ne citons pas les autres manifestations souvent traditionnelles, de même que les multiples initiatives de certaines sections qui témoignent ainsi de leur allant.

Nous devons savoir gré à ceux qui ont pris part à ces diverses manifestations et notamment à nos porte-drapeau fédéral et des sections toujours sur la brèche. Aux habitués, étaient venus se joindre à Vinkt tant d'autres anciens, parfois non-membres de la Fraternelle, mais qui avaient voulu communier avec leurs camarades dans le souvenir et la fraternité. Faut-il dire que nous les avons accueillis avec une joie peut-être plus grande que celle que nous éprouvons à retrouver au poste tous les fidèles.

VINKT ET L'UNITE NATIONALE

Le dimanche 26 mai 1968 à Vinkt restera sans doute, après le 11 mai 1952 à Martelange, une des journées les plus grandioses vécues par les anciens Chasseurs Ardennais. Qui aurait pu penser qu'un nombre aussi élevé d'anciens, accompagnés souvent de membres de leurs familles et d'amis (1), que tant de sympathisants des Ch. A. de Wallonie et de Flandre — entre autres d'anciens artilleurs ayant combattu avec nous — se donneraient rendez-vous pour unir leurs pensées et leur hommage à ceux des habitants de la région, qui se pressaient par milliers à une cérémonie où la note dominante fut la ferveur nationale et la solidarité entre nos deux communautés ?

Quel émouvant réconfort que l'accueil de la population locale, que ces maisons pavoisées aux couleurs nationales, que ces enfants sur les bras desquels reposait un modeste bouquet et qui arboraient eux aussi le drapeau belge ! Quel magnifique spectacle que le « carré » formé par le monument rehaussé de drapeaux d'associations patriotiques, la musique FDI, les enfants des écoles et les détachements des 1 et 3 Ch. A.; que l'arrivée en rangs serrés, parfaitement ordonnée, de centaines d'anciens dont le défilé final devait arracher larmes et acclamations !

Oui, ce monument de Vinkt et la manifestation d'affirmation nationale qui a illustré son inauguration ont bien servi l'idée belge. On en parle encore dans toute la région et les échos — qui parviennent jusqu'à nous — ont gagné toute la Flandre, tout en étant également profonds dans nos Ardennes.

Tout cela démontre que nos actuels déchirements sont surtout le fruit de menées artificielles et de pénibles incompréhensions. Ainsi que je le soulignais lors de notre dernière assemblée générale, on n'a que trop tendance à notre époque à se gargariser de mots vidés de leur sens ou bien auxquels chacun prête un sens différent à sa convenance. (Il suffisait récemment d'écouter dé...railler les contestataires aux poils encore fragiles pour s'en faire une idée particulièrement atterrante). Certes, le pays a besoin de rénover ses institutions, de manière à garantir les droits et libertés de chaque individu, de chaque groupe; mais, rien n'est réalisable sans un effort d'amitié, de compréhension mutuelle. Il appartient à ceux qui font partie de l'élite — et notamment aux anciens combattants — d'agir pour qu'il en soit ainsi. Ils ne peuvent se contenter d'être des survivants, drapés dans le gloire des morts. Ils se doivent d'être à nouveau les soldats de la cause nationale. C'est ce qu'a bien compris la communauté des Chasseurs Ardennais, et c'est pourquoi on la respecte et l'admire.

Au moment où le représentant du Roi s'apprêtait à quitter Vinkt, il nous dit : « Dans le rapport que je vais faire à Sa Majesté, je soulignerai plus spécialement l'impression extraordinaire que m'ont faite « Vos » Anciens. » A tous, va notre extrême gratitude, tout comme elle s'adresse à tous les participants à la cérémonie, et au premier chef aux autorités amies de Vinkt et à tous les habitants de cette commune où nous retournerons chaque année plus nombreux et plus attendus.

REGRETS

Nous manquerions à l'objectivité si nous ne rapportions pas ici certains regrets exprimés non seulement par tous les Chasseurs Ardennais mais aussi par la population civile. Nous ne dissimulerons pas que nous aurions souhaité donner à la cérémonie une ampleur plus grande, un caractère national officiel plus prononcé. Diverses circonstances, et principalement la crise gouvernementale, n'ont pas permis la réalisation de ce souhait. Comment solliciter le concours officiel d'un gouvernement démissionnaire, demander à un ministre de prononcer un discours alors qu'il risquait de ne plus l'être la veille de la manifestation ?

Reste cependant que la présence d'un seul ministre — parlementaire de la région — a surpris. M. Poswick comptait être des nôtres; il a eu le geste élégant de s'effacer pour permettre à un général Ch. A. de le représenter.

(1) La palme revient sans doute au petit village de Bras (Libramont) qui comptait à lui seul trente participants.

MEMBRE DE LA FRATERNELLE ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternité, mais à quel titre ?

MEMBRE EFFECTIF.

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous :

1^{re} ou 2^e division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'entretien des Ch.A., le 20 A. la Cie des canons de 47 de la P.F.N. (C47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV 12 A.

MEMBRE HONORAIRE.

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou décédé des suites de maladie ou de blessure contractée en service, ou encore de sa conduite patriotique.

b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.

MEMBRE D'HONNEUR.

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch.A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

MEMBRE ADHERENT.

Tout militaire ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

MEMBRE PROTECTEUR.

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à 100.— F^o minimum.

M. Segers, ministre d'Etat, fut empêché « in extremis » par les négociations politiques. Nous attendions aussi, avec... curiosité, M. Théo Lefèvre, ministre d'Etat, qui avait annoncé sa présence. Nous supposons qu'il a renoncé en dernière minute à venir se mesurer avec les « poitrines étroites » des Chasseurs Ardennais. Dommage, car le personnage a du cran et du talent, même s'il manie la gaffe comme pas un : « Diseur de bons mots, mauvais caractère » a écrit son maître Pascal.

C'est M. Poswick qui a sauvé la mise gouvernementale en nous accordant le concours total de l'Armée, c'est-à-dire non seulement les détachements et la musique des bérets verts, mais aussi le protocole, l'assistance matérielle pour les tentes, etc... Nous l'en remercions encore avec chaleur.

Nous avons été surpris surtout de l'attitude de la presse d'expression française dont tous les journaux avaient été individuellement invités. Nous excusons bien sûr « L'Avenir du Luxembourg » qui a consacré plusieurs longs articles de plusieurs colonnes. Nous n'avons pas vu « La Meuse-Luxembourg », « La Libre Belgique » a reproduit une partie du compte rendu de notre ami Hautecler et « Le Soir » s'est rattrapé en fin de semaine grâce à un remarquable « papier » de notre autre ami Jean Fosly. C'est tout, sauf chez quelques-uns la courte dépêche Belga qui comportait exactement 91 mots, y compris les articles, prépositions et conjonctions, et dont l'auteur n'était manifestement pas présent. Cette abstention est grave à nos yeux : non pour des raisons de vanité, mais parce qu'elle paraît accréditer que l'on veut ignorer ce qui se passe dans l'autre partie du pays. En agissant ainsi, la presse manque à son rôle de guide de l'opinion.

En revanche, nous n'avons pas été autrement surpris, ni même déçus par la RTB, en dépit des promesses écrites de son directeur général : nous savons que pour les snobistes anarchisants de la place Flagey, les manifestations patriotiques ou d'unité nationale doivent être proscrites ou du moins minimisées. Ce qui compte, ce sont les séparatistes, les agitateurs, les « anti ». La radio a donné la dépêche Belga, la TV rien. Dame, l'antenne était comme chaque dimanche, la propriété du roi des casse-pieds — qui n'est même pas national — et de ses congénères, les reporters sportifs bafouillants et « broubeleurs ». Et pourtant, quel beau reportage aurait pu combiner, pour l'émission « Neuf millions », en utilisant Vinkt et la Marche du Souvenir un des rares journalistes de talent que compte la RTB, Henri-François Van Aal. Passons...

MARCHE DU SOUVENIR

Nous ne répéterons pas ici l'immense réussite de la Marche du Souvenir et les mérites qu'ont gagné le chef Corps du 3 Ch. A. et ses assistants. Il faut maintenant la consolider et l'étendre pour en faire non seulement une des importantes manifestations du Luxembourg, mais aussi une... attraction (au sens littéral du terme) internationale. Pour ce, il faut l'institutionnaliser, en aménager les structures. Nous voudrions dire par là : le 3^e Chasseurs Ardennais doit rester le maître d'œuvre, parce qu'il a pris l'initiative et parce que cela doit demeurer une manifestation d'abord militaire et de souvenir; mais il faut que le 3 Ch. A. puisse compter sur des concours de tous ordres. C'est presque un miracle qu'il a réussi, essentiellement avec ses propres moyens, une opération d'une telle envergure.

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Nous ne pouvons laisser partir M. le Ministre Poswick sans redire ici tout ce que nous lui devons. Les Chasseurs Ardennais ont toujours trouvé auprès de lui la plus grande audience, la sympathie la plus marquée. Qu'il nous suffise notamment de rappeler sa présence à l'inauguration du monument de Temploux où il tint à saluer individuellement tous les anciens, sa participation à la Marche du Souvenir, son assistance pour Vinkt sans laquelle la cérémonie aurait eu un bien faible éclat, et tant d'autres interventions si heureuses. Nous en garderons une vive reconnaissance.

Puisque ce sont là les jeux de la politique, rien ne pouvait davantage nous faire plaisir que le retour aux fonctions de ministre de la Défense nationale de M. P.W. Segers, de longue date un grand ami des Chasseurs Ardennais. Il est la seule personnalité politique nationale à être titulaire de notre plaquette d'honneur, et nous savons qu'il en est très fier.

Albert HUBERT,
Président national.

DERNIÈRE MINUTE...

- Général Bourgies** : Le général Maurice Bourgies qui, en 1940, commandait le 5^e Chasseurs Ardennais, a dû subir à la mi-mai une grave intervention chirurgicale qui l'a empêché, contrairement à son intention, d'être présent à Vinkt.

Dès qu'il a eu connaissance de la chose, le président national a envoyé au général Bourgies, au nom de tous les anciens, un télégramme de sympathie. Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons qu'il se trouve en bonne voie de rétablissement et nous nous en réjouissons.

- Lieutenant-Colonel Derille** : Le mini-train de promotions trimestrielles à l'Armée, qui vient de sortir, contient cependant une mesure qui fera grand plaisir aux Chasseurs Ardennais : le commandant du 3 Ch. A. a été promu lieutenant-colonel. Nous lui renouvelons nos félicitations et les vœux que nous lui avons transmis au nom de la Fraternelle, dès que la nomination a été connue.
- Fanion du III/2 Ch. A.** : Réalisant l'ultime souhait du général Danloy, une délégation conduite par le président national et à laquelle avait tenu à s'associer Mme Danloy, a déposé le 26 juin, au Musée de l'Armée, le fanion du III/2 Ch. A., qui fut aussi l'emblème du maquis de Joli Bois (région de Florenville). Nous rendrons compte au prochain numéro.
- Bientôt, dans le... mille** : Dans les derniers jours de juin, la section du 1 Ch. A. a enregistré l'inscription de son... 978^e membre. Le millième est pour bientôt et... cela fera date.

A. H.

Les droits des combattants 1940 - 1945

L'abondant courrier que j'ai reçu me prouve qu'une grande partie des anciens combattants 40/45 n'est pas au courant des avantages moraux et matériels accordés par le gouvernement au Conseil de Cabinet du 29 juillet 1966.

Nous allons essayer de résumer la situation et prions nos camarades intéressés de lire attentivement ces informations.

1) RENTE DE COMBATTANT ET DE CAPTIVITÉ. Cette rente unique pour les combattants et assimilés et pour les prisonniers de guerre ou politiques est accordée à l'âge de 55 ans. Il faut PROUVER par des attestations homologuées par le bourgmestre que l'on a rempli des prestations de guerre entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945 pendant une durée de 6 mois au moins. La loi du 29 mars 1967 accorde cette rente qui est de 500 F par an pour chaque semestre de prestations, aux résistants (tous), aux SRA et auxiliaires, aux combattants 40/45, aux P.P., aux Prisonniers de guerre, à ceux qui ont participé à un corps expéditionnaire y compris en Corée, ceux qui ont appartenu aux Forces Belges en Grande-Bretagne, enfin aux invalides de guerre dont le fait inamalgable se situe entre le 10 mai et le 28 mai 1940 et qui ont été hospitalisés durant au moins 6 mois.

La demande doit être introduite sur formulaire spécial et doit être adressée à l'Administration des Pensions - 136, rue Royale - Bruxelles 1, accompagnée d'un extrait de naissance; de plus le formulaire doit être signé par une autorité communale (commissaire de police en général). Nous conseillons d'envoyer les documents deux ou trois mois avant l'anniversaire de 55 ans.

Les périodes dans diverses catégories peuvent être cumulées pour atteindre le minimum de 6 mois mais les prestations ne peuvent pas se superposer pour une même période (cas des résistants qui ont pour une même période obtenu le statut de résistance armée et de résistant par la presse clandestine par ex.).

2) PENSIONS majorées des INVALIDES DE GUERRE et des VEUVES DE GUERRE.

Augmentation de 2 p.c. à partir du 1.1.1966 et de 2.5 p.c. à partir du 1.1.1967 pour les invalides de guerre des deux guerres et pension des veuves de guerre portée à 60 p.c. de la pension du Grand ou à 100 p.c. suppression de l'article 2 § 2 (déductions pour demandes tardives) : ont fait l'objet d'un projet de Loi (485); ce projet n'a pas été voté avant la dissolution et IL FAUT ATTENDRE le vote des deux nouvelles Chambres ou peut-être attendre le dépôt d'un nouveau projet de loi. Il faut donc s'armer de patience, patience, qui, il faut le dire, commence à s'émausser ?

3) MEDAILLE DU MILITAIRE COMBATTANT 40/45, AR 19.12.1967 - Moniteur du 4.1.1968. — Les arrêtés d'exécution du ministre de la Défense Nationale sont toujours attendus depuis le début de 1968; il paraît que c'est le projet de médaille qui retarde ces arrêtés. Là aussi il faut nous armer de patience et espérer que le ministre de la Défense Nationale voudra bien accélérer la publication desdits arrêtés.

Rappelons que cette médaille sera attribuée aux MILITAIRES qui bénéficient du Statut des Forces belges en Grande-Bretagne et du Statut de reconnaissance nationale, aux militaires qui ont effectué du service au cours des différentes phases de la guerre 1940/1945, c'est-à-dire entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945. Pour obtenir cette médaille aucune durée de prestations n'est exigée. Ne pas confondre avec les RENTES. Les combattants de mai 1940 et ceux de 1944 à 1945 pourront donc obtenir cette médaille.

4) MEDAILLE DU VOLONTAIRE DE GUERRE COMBATTANT 1940/45. Cette médaille est accordée en vertu de l'A.R. du 18.1.1968 - Moniteur du 26.1.68 aux résistants armés et aux agents de renseignements et d'action et aux auxiliaires S.R.A. Ici aussi les arrêtés d'exécution du ministre de la Défense Nationale n'ont pas encore été publiés. Il faut donc attendre !

5) Anciens combattants MARINS. — Par l'arrêté Royal du 24 janvier 1968 - (Moniteur du 21.2.1968), il est accordé le titre de COMBATTANT MARIN aux Belges qui ont été enrôlés durant 6 mois au moins à bord des navires marchands belges au service des alliés, durant la période s'étendant entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945.

Les bénéficiaires recevront une carte des états de service de guerre du combattant marin. La période peut aller jusqu'au 15 août 1945 pour certains.

Les demandes sont à adresser à l'Administration de la Marine - 36, rue Belliard, Bruxelles 4.

6) CHEVALERIE DE L'ORDRE DE LÉOPOLD II avec barrette en argent « 1940 - 1945 ».

AUCUN ARRÊTE n'a encore été publié à ce sujet bien que la promesse d'octroi de cette distinction date de 1964; elle fut ratifiée par le gouvernement en juillet 1966. Un projet a été soumis au département de la Défense Nationale depuis de nombreux mois, mais comme sœur Anne, on ne voit rien venir.

De quoi s'agit-il ? De récompenser les anciens combattants qui par leurs prestations de guerre ont tout spécialement mérité; il s'agit en quelque sorte d'une distinction s'inspirant des règles d'attribution des « ordres nationaux aux Glorieux » pour les A.C. 14/18. Pour obtenir cette distinction nouvelle, il faudra totaliser 6 points. Ainsi un Prisonnier de guerre cinq ans ne pourra obtenir cette Chevalerie car il ne totaliserait que 5 points (10 semaines à 1/2 point); la CROIX DE GUERRE compte pour 1 point, 2/3 de point ou 1/2 point suivant qu'elle est attribuée avec palme, lion en argent ou lion en bronze; le temps passé dans la

résistance ou comme prisonnier politique est pris en considération pour 1/2 point par période de 6 mois. D'autres situations de guerre sont également comptabilisées, mais il faut attendre l'arrêté royal et nous le commenterons en temps et lieu. Ici donc on en est toujours aux projets.

7) REMARQUES IMPORTANTES :

a) La copie de la CARTE DES ETATS DE SERVICES DE GUERRE 1940/45 est exigée par l'Administration dans de nombreux cas; hélas malgré nos nombreux appels il y a encore des combattants de 40/45 qui ne la possèdent pas. Nous les engageons à introduire d'urgence une demande à l'OFFICE CENTRAL DE LA MATRICULE - Caserne Prince Albert - rue des Petits Carmes, Bruxelles 1. Si vous avez déjà la Médaille Commémorative 40/45 indiquez-le sur votre demande. Spécifiez bien vos prestations de guerre, votre unité, les endroits où vous avez été - les noms de vos chefs (officiers, sous-officiers).

b) Il y a forclusion pour l'obtention de nombreux statuts : c'est ainsi que ceux qui n'ont pas demandé la carte de prisonnier de guerre, de résistant, de prisonnier politique etc, ne peuvent plus l'obtenir et de ce fait perdent le droit à une rente s'ils ont 6 mois de prestation.

En dépit de nombreuses et incessantes démarches des associations patriotiques, les instances ministérielles ont maintenu la forclusion; il est donc inutile de faire des demandes de rente si on n'est pas reconnu officiellement RESISTANT; ou si on ne possède pas la Carte de Prisonnier de Guerre.

c) Nous sommes à la disposition de tous les camarades A.C. 40/45 pour les informer de leurs droits; qu'ils donnent un résumé de leurs activités de guerre avec dates exactes, sans oublier la date de naissance, et les unités auxquelles ils ont appartenu. NE PAS JOINDRE DE DOCUMENTS ni D'ATTENTATIONS, mais joindre s.v.p. un timbre pour la réponse.

Colonel BEM Hre Jean BORGNIET.

Pension de retraite anticipée pour salariés et indépendants

Déjà (cf n° 71, dernière page), nous avons entretenu nos lecteurs des dispositions législatives permettant sous certaines conditions, aux salariés et indépendants, titulaires d'un statut de reconnaissance nationale, de prendre leur pension de retraite anticipativement, c'est-à-dire à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes.

En vertu plus particulièrement d'arrêtés portant la date du 15 mai 1965, les invalides à 40 p.c. au moins peuvent prétendre à 60 ou à 55 ans, à la même pension que celle qu'ils obtiendraient à 65 ou 60 ans. En outre, mais pour les salariés et appointés uniquement, les non-invalides ou les invalides à moins de 40 p.c. voyaient la réduction de pension ramenée, par année d'anticipation de la retraite, de 5 à 2 p.c. Il fallait cependant compter au moins 350 jours d'absence pour maladie après le 31 décembre 1944 et avant le 1^{er} janvier 1965, les 350 jours ne pouvant s'étendre sur plus de dix années consécutives ou non.

À la suite de deux nouveaux arrêtés, datés du 7 février 1968 (Moniteur du 5 mars) pour les indépendants et du 21 mars (Moniteur du 5 avril) pour les ouvriers et employés, l'exigence d'un certain nombre de jours d'absence a été supprimée, mais sous réserve d'être invalide

de guerre (à moins de 40 p.c., puisque pour les invalides à 40 p.c. et plus, il n'y a pas de réduction). La nouvelle disposition n'est applicable qu'aux pensions prenant cours après le 31 décembre 1967, c.à.d. que pour les pensions accordées antérieurement, c'est la législation en vigueur à ce moment-là qui reste d'application. Il semble que l'exigence des 350 jours d'absence demeure pour les non-invalides.

Les mêmes dispositions sont applicables aux indépendants alors que précédemment seuls les invalides à 40 p.c. au moins bénéficiaient des avantages de la retraite anticipée.

Il appartient aux intéressés de signaler leur qualité d'invalides à leur administration communale quand ils introduisent leur demande de pension.

Ajoutons que nous ne pouvons tout expliquer ici et que ceux qui ont un problème particulier ou ont besoin d'une explication peuvent toujours nous interroger.

Répetons encore que ce régime n'est pas applicable aux agents des services publics, bénéficiaires de pensions Etat, provinces, communes et assimilées. Ils jouissent de dispositions particulières en vérité plus favorables.

A. H.

LA VIE DE LA FRATERNELLE et des unités Ch.A.

PLAQUETTES DE RECONNAISSANCE

A l'occasion de la réception organisée le 12 mai par la section du Brabant, le président national a remis la plaquette de reconnaissance de la Fraternelle à M. René Dubucq, directeur général de l'ONAC et au commandant Georges Hautecler.

Dans son allocution, il a rappelé que René Dubucq, officier des Chasseurs Ardennais, avait été un des premiers et des plus actifs résistants de Belgique dès l'été de 1940; qu'il avait été, avec le commandant Dantine et quelques autres, un des fondateurs du Service Social du Chasseur Ardennais dont il fut le secrétaire général adjoint. Il évoqua ensuite son arrestation à l'automne de 1941, son long et pénible séjour à la prison de St-Gilles, puis dans les camps de concentration où il se distingua par son esprit de dévouement à ses compagnons de misère. Rentré heureusement au pays, René Dubucq abandonna l'uniforme pour se consacrer à l'action sociale, plus particulièrement au sein de l'ONAC dont il devint le fonctionnaire dirigeant après la mort du commandant Alexandre. Ses hautes fonctions ne l'empêchèrent pas d'être un fidèle de notre fraternelle.

Quant au commandant Hautecler, il a mérité par ses nombreux travaux publiés ou en voie de l'être le titre d'« historien des Chasseurs Ardennais » : articles, ouvrages sur les combats de Bodegange et de Chabrehez, travaux en cours sur les combats et les massacres de civils à Deimze et à Vinkt. Il est lui-même fils d'un officier de l'Etat-Major du général Lemay, blessé à Loncin en août 1914 et qui trouva glorieusement la mort sur le front de l'Yser en novembre. Le commandant Hautecler est aussi spécialisé dans l'histoire des prisonniers de guerre.

Dans son remerciement, René Dubucq rappela, avec beaucoup de sincérité et d'émotion, la figure du commandant Alphonse Dantine, fondateur du S.S. Ch. A., décédé aux Canaries il y a quelques années, et qui lui a montré le chemin du dévouement aux désertés de la vie et du devoir patriotique.

Nous annonçons ailleurs que notre plaquette a été également décernée au bourgmestre de Vinkt.

Du secrétaire national :

SOUVENIRS MORTUAIRES

Notre secrétaire national conserve pieusement les souvenirs mortuaires de

ses camarades Chasseurs Ardennais. Il serait reconnaissant à ceux qui voudraient bien lui en faire parvenir.

OUVROIR

L'ami Victor Rôbert signale également que l'ouvroir dont il assure la gestion est, pour l'instant, relativement

DANS NOS SECTIONS

ARLON

UNE NOUVELLE PROMOTION POUR RAYMOND REUTER

Le président de la section d'Arlon qui, en 1967, avait été nommé directeur à l'Administration provinciale du Luxembourg, vient d'y être promu au grade de premier conseiller, soit le poste le plus élevé après celui de greffier provincial. Raymond Reuter reste chef de cabinet du gouverneur.

Entré dans l'Administration en 1930 déjà — qui le croirait ? — il a ainsi, par ses innombrables mérites, gravi tous les échelons de la hiérarchie.

Faut-il ajouter que tous les Chasseurs Ardennais s'en réjouissent grandement et lui adressent, de tout cœur, leurs amicales félicitations.

BASTOGNE

COMMEMORATION ANNUELLE

Comme elle le fait chaque année, la section Bastogne - Martelange - Sibret a célébré l'anniversaire du 10 mai 1940 par une messe en l'église St-Pierre, le froid et la pluie n'ayant pas permis de célébrer l'office au monument Cady. Un détachement du I.A., en garnison à Bastogne, prenait part à la cérémonie où l'on remarquait la présence aux côtés du président Didier, de MM. Olivier, député-bourgmestre, Renquin, sénateur, Jacquet, président provincial de la FNAPG et le commandant de gendarmerie Delhasse. La messe était célébrée par le chanoine Zéler, supérieur du séminaire et ancien aumônier Ch. A.

A l'issue, un cortège se rendit au monument Cady, lequel fut fleuri par le juge Didier et un membre de la famille, tandis que notre camarade Lefebvre rappelait les noms des militaires du 2 Ch. A., tombés au champ d'honneur.

BERTRIX

Les 1, 2 et 3 juin, Bertrix a vécu dans l'enthousiasme les fêtes du jumelage avec la ville de Charmes (Vosges).

Le bourgmestre M. Pignolet avait en l'amabilité d'inviter notre président national Albert Hubert qui déposa une magnifique gerbe de fleurs au monument aux morts des deux guerres. Ensuite ce fut le banquet traditionnel dans les locaux de l'Athénée royal.

En marge de ses activités la Fraternelle de Bertrix organise le 21 juillet un voyage

bien fourni en vêtements, chaussures, etc... Lui adresser les demandes éventuelles. Discrétion assurée.

FONDS DE SOUTIEN DU BULLETIN

La section 1 Ch. A. a versé 1.000 F au fonds de soutien du bulletin. Nous l'en remercions de tout cœur et espérons qu'elle trouvera des imitateurs.

BULLETIN. — La chasse aux abonnements. — Notre unique mais infatigable récolteur d'abonnements, Adolphe Dreeshaert, est encore parvenu à intéresser 28 personnes à notre bulletin à Bruxelles, Dilbeek, Berchem-St-Agathe, Ruisbroek, etc... Bravo!

en car à la fête des myrtilles à Vielsalm : le prix du voyage, dîner et entrée à la fête compris est de 200 F à verser au C.C.P. 23 90 73 du secrétaire régional Colson Emile à Bertrix.

Les camarades Chasseurs Ardennais de la section de Libramont-Neufchâteau peuvent profiter du voyage.

BRABANT

MESSE ANNIVERSAIRE

Un nombre relativement grand de membres de la section du Brabant a assisté, le dimanche 12 mai, à la messe célébrée, à l'initiative du comité, en l'église Ste-Alice à Schaarbeek. Le président national y assistait aux côtés du président Gilbert François. Une remarquable homélie fut prononcée par le célébrant, un religieux dominicain, brancardier en 1940.

Après l'office, une brève réception eut lieu au club prince Baudouin, au cours de laquelle le président national prononça une allocution, fournissant principalement des indications sur l'inauguration du monument de Vinkt. Après quoi, il remit les plaquettes de reconnaissance indiquées ci-avant.

HOUFFALIZE

REUNION D'ANCIENS

A l'initiative du commandant ANDRY, président de la section, un souper a réuni les anciens bérêts verts de la 8^e Cie et 3^e Chasseurs Ardennais à la Baraque Fraiture.

Une quarantaine d'entre eux avaient répondu à « l'ordre de rejoindre ». La plupart des épouses voulurent accompagner leur mari à ces joyeuses retrouvailles.

Une atmosphère de franche camaraderie régna de l'apéritif au dessert. Le bon vin ou le démocratique export aidant, les langues se délièrent, les souvenirs et les anecdotes resurgirent à la mémoire d'un chacun.

Au début du repas, notre lieutenant André (car c'était notre lieutenant de la 8^e Cie) remercia les nombreux participants et leurs épouses d'avoir répondu à son appel. Il excusa quelques absents (et ceux-là ont eu tort) et souhaita à tous une excellente soirée.

Excellente, elle le fut; inoubliable même. On se sépara aux petites heures, heureux, 28 ans plus jeunes, et se promettant bien que cette réunion n'aurait été que le prélude de nombreuses autres.

F. P.

(Suite en page 25)

UNE BELLE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A ARLON LE 28 AVRIL

Des centaines d'anciens Chasseurs Ardennais, et parmi eux tous les dirigeants de la Fraternelle et de ses sections, à quelques très rares exceptions près, remplissaient bien avant 10 heures, le dimanche 28 avril, l'esplanade de l'antique église St-Donat à Arlon. Au premier rang des invités, on notait Mmes Bricart, Dhuren et Alaïme; le général Lecocq, commandant le 1^{er} Ch. A. en 1940; le colonel Remienne, commandant militaire de la province; le colonel BEM van de Walle, commandant l'École d'Infanterie; M. Ch. Simon, bourgmestre d'Arlon; le lieutenant-colonel BEM Jacques, ancien commandant du 1^{er} Ch. A. et le lieutenant-colonel Delogne, actuel chef de Corps; le major Derille, commandant le 3^{em} Ch. A. et le major Bastin, commandant en second du 20 A.

La messe, célébrée par l'abbé Wéber, curé de la paroisse et ancien Ch. A., fut d'une splendeur et prenante simplicité. Nous regrettons que personne n'ait songé à prendre une photographie du tableau extraordinaire constitué notamment par tous les drapeaux de la Fraternelle (au nombre de 15) et qui disposés en hémicycle formaient toile de fond dans le chœur. L'allocution du célébrant fut dans le ton de la circonstance.

Après avoir rappelé les faits d'armes des Chasseurs Ardennais, l'abbé Wéber les invita à demeurer de bons combattants, de bons pasteurs en vue de la paix internationale et de l'unité du pays.

Une innovation dans un cérémonial nécessairement rituel : la Brabançonne jouée en sourdine à l'Offertoire et qui n'en fut que plus émouvante, tandis que pour clôturer éclata la Marche des Chasseurs Ardennais. A noter que le produit de la collecte fut généreusement remis au service social de la Fraternelle.

Un cortège se forma peu avant 11 h, jusqu'au monument aux morts du 10^{em} de Ligne qui fut fleuri par le président national. Continuant par l'avenue du 10^{em} de Ligne, les Chasseurs Ardennais s'arrêtèrent dans la cour d'honneur de l'École d'Infanterie où R. Reuter, président de la section organisatrice, déposa des fleurs au mémorial des morts de l'Infanterie.

La grande salle des fêtes de l'EI était



Le président national fleurit le monument aux morts du 10^e de Ligne. (Photo G. Triffaux)



Le cortège vers l'École d'Infanterie

(Photo G. Triffaux)

abondamment garnie quand le président ouvrit la séance de la XXIII^{em} assemblée statutaire vers 11 h, 30. Tous nos drapeaux étaient réunis sur la scène, et l'on était particulièrement heureux de revoir à son poste, bien rétabli, le camarade Pierre Thébérath, porte-drapeaux fédéral depuis 1946. L'assemblée debout salua nos emblèmes et se recueillit dans le souvenir des morts de l'exercice écoulé dont le président fit l'appel, ainsi qu'à la mémoire de tous ceux qui sont décédés au combat, dans les camps et prisons ou ailleurs. La Marche des Chasseurs Ardennais retentit. Au bureau, le président national était

entouré des quatre vice-présidents : Didier, Lepage, Piedbœuf et Bodson; du secrétaire national Robert; et du trésorier national Crochet, du président Reuter de la section d'Arlon et du colonel BEM Borgniet, administrateur.

L'appel des sections fit constater qu'elles étaient toutes représentées, ce qui n'était encore jamais arrivé. A remarquer que Verviers va devenir sous-section de Liège.

Après que le président de la section d'Arlon ait prononcé quelques paroles de bienvenue, l'assemblée approuva le procès-verbal de la XXII^{em} assemblée statutaire tenue à Martelange le 30 avril 1967.

Le président national commença son allocution en saluant les personnalités et tous les assistants. Il remercia tous ses collaborateurs du conseil d'administration et les dirigeants de sections régionales et locales, et plus particulièrement la section d'Arlon et l'École d'Infanterie qui nous accueillait. Il excusa l'absence du général Champion, du colonel Renson, du major Lacroix et de M. Ricaille.

Rapportant la situation de la Fraternelle, le président souligna avec satisfaction qu'elle avait, pour la première fois, dépassé les 3.000 membres régulièrement inscrits en 1966, qu'au 31 octobre 1967, nous étions plus de 35.000, malgré un nombre hélas grandissant de décès et qu'aujourd'hui nous avions largement franchi le cap des 4.000. Il se réjouit du maintien et souvent du progrès des importantes sections, de voir revigorée la section de Bertrix, et surtout de la rénovation de la section du 1^{er} Ch. A. qui, à la date de l'assemblée, pouvait se prévaloir de 893 membres. Il fit acclamer l'adjutant-chef Moite, président de la section 1^{er} Ch. A. et l'adjutant Leuris, secrétaire-trésorier; de même que les nouveaux dirigeants de la section de Bertrix, les camarades Kiels, président, Didier, vice-président et Colson, secrétaire-trésorier. Il congratula plus particulièrement l'adjutant Leuris, cheville ouvrière de la section de Spich et aussi pour la magnifique réussite de son initiative en faveur de la « Cité de l'Espoir » qui a rapporté près de 275.000 F en faveur d'enfants handicapés.

APPEL DES MORTS

Voici la liste de nos camarades décédés depuis la dernière assemblée générale et dont le président national a fait l'appel. Les noms sont ceux qui ont été communiés par les sections.

ARLON : Adjudant Constant Weron, membre du comité; Lucien Frantz; commandant Roger Gasch.
BASTOGNE : Général Omer Blanoy (III/2^{em} Ch. A.); Richard Dack.
BERTRIX : Constant David.
BRABANT : Général Emile Velghe (III/3^{em} Ch. A.); commandant J. De Schodt; adjudant Jean Cambier; Dubuisson; Omer Forget; Joseph Fovel; adjudant Joseph Louviaux; Gilbert Hubert.
EREZEE : Jules Fergaur.
ETALLE : Germain Lalande.
HOUFFALIZE : Joseph Frasselle; Emile Huet; René Pirotte; Arthur Remacle.
MARCHE : Commandant Raymond Dechamps.
NEUFCHATEAU : Oscar Helman; Justin Hotus; Joseph Pandolf; Arthur Plien-nevaux; Leon Thill.
VERVIERS : Edouard Dohogne, trésorier.
VIELSALM : Emile Debrou; Emile Delme; Vital Genon; Fernand Houzard; François Jamoye; Commandant Marcel Lecrems; Yvan Louis; adjudant François Schrantz, membre du comité.
VIRTON : René Oswald.

MARECHAL D'ARDENNE ET MONSEIGNEUR DE LA KNIPGCHEN

Fort ému par le caractère grandiose de la cérémonie et aussi de se retrouver en face de son ancien chef de Corps, l'abbé Wéber, curé de St-Donat, commença son homélie par un lapsus qui fit sourire les assistants, mais lera date dans les annales des Chasseurs Ardennais. Il salua, en effet, la présence du... maréchal Lecocq.

Au déjeuner, Raymond Reuter, ancien adjoint du major Lecocq, releva avec esprit cette... consécration, observant que comme il n'y avait plus de maréchaux d'Empire, le général Lecocq serait désormais « Maréchal... d'Ardenne ». Il ajouta, en s'adressant à l'abbé Wéber, qu'à l'avenir les Chasseurs Ardennais ne s'appelleraient plus que Monseigneur... Nous ne nous souvenons pas s'il a complété par un titre, celui de « Monseigneur de la Knipgchen » nous paraissant convenir parfaitement.

Mons voici donc avec un Monseigneur de plus parmi les anciens Chasseurs Ardennais, membres de la Fraternelle, car nous avions déjà Mgr Musty, évêque auxiliaire de Namur, membre titulaire de la section de Bastogne et Mgr Lefevre, doyen du chapitre cathédral, membre de la section de Florenville.

Les Chasseurs Ardennais ne se refusent d'ailleurs rien : l'autre jour, le bulletin de Touring Secours faisait du général Champion... un général d'Armée !

M. Hubert exposa encore succinctement les activités principales de l'association, relevant que la nouvelle composition du conseil d'administration, associant plus étroitement à la gestion, les présidents des sections, avait donné d'excellents résultats. Il mit l'accent sur l'inauguration du monument de Vinkt, le 26 mai, concluant sur la nécessité de profiter de cette cérémonie du souvenir pour affirmer notre attachement à l'unité du pays, à la concorde, fondée sur la compréhension, entre tous ses citoyens.

Le rapport, très étoffé comme d'habitude, du secrétaire national mit en évidence



LE SALUT A NOS DRAPEAUX ET L'APPEL DES MORTS

De gauche à droite : MM. V. Robert, secrétaire national; A. Hubert, président national; R. Reuter, président de la section d'Arion; J. Dicier, premier vice-président national et président de la section de Bastogne. (Photo G. Triffaux)

l'atmosphère particulièrement amicale qui règne au sein de la Fraternelle et notamment du conseil d'administration. Il rappela nos nombreuses activités qui sont régulièrement recensées dans ce bulletin. M. Robert souligna entre autres les mérites de notre bulletin « le plus beau de toutes les associations patriotiques », les initiatives et tâches sur les plans administratif et du service social. Il donna aussi connaissance des effectifs par sections, se présentant comme suit, au 31 octobre 1967 :

| | |
|------------------------|------|
| Arion | 399 |
| Bastogne | 280 |
| Bertrix | 34 |
| Brabant | 636 |
| Erezée | 44 |
| Etalle | 157 |
| Florenville | 42 |
| Houffalize | 258 |
| Huy | 93 |
| Liège | 127 |
| Marche | 80 |
| Namur | 67 |
| Neufchâteau | 215 |
| Verviers | 29 |
| Vielsalm | 627 |
| Virton | 115 |
| 1 ^{er} Ch. A. | 315 |
| Divers | 14 |
| Total | 3532 |

contre 3026 l'année précédente.

Le secrétaire national termina en insistant à son tour sur la nécessité d'une bonne entente entre tous les Belges. Il fut vivement acclamé comme le fut ensuite le trésorier national, F. Crochet qui communiqua les chiffres de l'exercice budgétaire écoulé et ceux de l'année en cours. Il apparut que la situation financière de la Fraternelle était parfaitement saine. Les commissaires aux comptes, Depienne et Camus firent connaître leur rapport de vérification. Le mandat de M. Depienne fut reconduit, tandis que la section d'Etalle désignera un remplaçant pour M. Camus.

La situation du bulletin fut exposée par le président à partir d'un rapport de l'administrateur le colonel Renson et d'autres éléments.

MERCI A LOUIS HELMBACKER...

Lors de notre assemblée générale, notre ami, le commandant e.r. Louis Helmbacker n'a plus sollicité le renouvellement de son mandat d'administrateur-conseiller, pour des raisons à la fois familiales et de convenances personnelles. Nous ne pouvons le laisser partir sans rappeler qu'après avoir été un dirigeant actif du S.S.Ch.A. du canton de Bastogne sous l'occupation, le camarade Louis devint en 1948 secrétaire de la section du Brabant, poste qu'il abandonna pour celui de secrétaire national en 1956. Il devait conserver ce dernier jusqu'en 1962, quand des motifs de santé l'obligèrent à renoncer. Il redevenait, cependant, en 1964 administrateur-conseiller. Nous ne devons plus le voir très souvent à nos réunions, et ce pour des raisons de force majeure : il se trouve plus de la moitié de l'année à l'étranger, et il fut malheureusement victime d'un coup de deux accidents de voiture qui l'immobilisèrent durant des mois.

Nous le remercions du fond du cœur de tout ce qu'il a fait en faveur de ses camarades et lui souhaitons une heureuse retraite, dans l'affection de sa femme et de ses nombreux enfants et petits-enfants.

Le général Lecocq répond à l'allocation d'hommage du président national. Au fond, le colonel BEM Borgniet, administrateur et le vice-président Piedbœuf.

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).

Notre technicien hautement compétent, le colonel Borgniet entretint alors l'assemblée, de façon très complète, des droits moraux et matériels des anciens combattants, notamment des rentes, de la médaille du militaire combattant, de la médaille du volontaire de guerre, et de toutes autres questions, exposées régulièrement ici par l'orateur ou le président. Le colonel fut vivement remercié pour son dynamique dévouement.

La gestion du conseil d'administration fut approuvée par applaudissements. De même fut acceptée une modification aux statuts permettant le port de notre insigne par les membres adhérents. Puis, le 1^{er} vice-président Dicier fut réélu par acclamations, tandis que le mandat d'administrateur-conseiller délaissé par le camarade Helmbacker restera vacant jusqu'à la prochaine assemblée. Les administrateurs représentant les sections comptant cent membres au moins furent réélus : MM. Reuter (Arion) ; Lefebvre (Bastogne) ; François (Brabant) ; Eppe (Etalle) ; André (Houffalize) ; Devoghel (Liège) ; Balbeur (Neufchâteau) ; Catin (Vielsalm) ; et Autphenne (Virton). Un représentant du 1^{er} Ch. A. sera invité aux réunions du C.A.

La cotisation fédérale sera maintenue au même niveau en 1969 et la prochaine assemblée générale se tiendra à Vielsalm.

Tour à tour, le colonel Delogne et les majors Derille et Bastin exposent le programme des fastes et la marche du Souve-

Quant au président, il communiqua tous les détails de la cérémonie de Vinkt, faisant appel en faveur d'une participation massive. Les délégations qui le peuvent sont incitées à aller le matin à Courtrai pour la commémoration nationale de la bataille de la Lys.

Des télégrammes de loyalisme et d'attachement furent adressés au Roi et à la Reine, au roi Léopold, ainsi qu'un message fraternel aux anciens du 10^{ème} de Ligne réunis au même moment à Bruxelles. Après quelques autres communications, la partie administrative de l'assemblée fut close.

Hommage au Général Lecocq

S'adressant alors avec chaleur et émotion au général Lecocq, invité d'honneur de l'assemblée, le président national rappela d'abord ses brillants états de services, entre autres au 13^{ème} de Ligne en 1914-1918. Il dit combien tous les anciens bérôts s'étaient heureux de le voir et de le revoir à Arlon où il est arrivé comme major au début de 1938. Commandant du III/1^{er} Ch. A. durant la mobilisation et les deux premiers jours de la campagne, il fut appelé à reprendre le commandement du régiment le 12 mai après la mort glorieuse du colonel De Schepper.

Sa belle conduite lui valut d'être créé commandeur de l'Ordre de Léopold II avec palme et attribution de la Croix de Guerre 1940 avec palme, et la citation suivante :

« Officier de grande valeur, calme, énergique, modèle de droiture. Le 13 mai 1940, prend le commandement du régiment qu'il conduit avec une mâle énergie, notamment à Termonde et Zwijnaerde où il résiste à de violentes attaques et décroche dans des circonstances les plus difficiles.



Le président national remet la médaille du mérite en or à Raymond Reuter, président de la section d'Arion depuis plus de vingt ans... (Photo G. Triffaux)

A Vinkt, bouche, au pied levé, une trouée dangereuse et maintient ses positions malgré les attaques répétées d'un ennemi bien supérieur en nombre et en moyens.

Revenu à Arlon à son retour de captivité, il dirigea en qualité de lieutenant-colonel, puis de colonel, le bureau de recrutement, puis fut à l'Ecole d'Infanterie. Il inaugura la belle lignée d'anciens du 1^{er} Ch. A. aux éminentes fonctions de commandant militaire de la province de Luxembourg. Devaient, en effet, lui succéder, les colonels Dumortier, Schouvelier,



... ainsi qu'au trésorier national Fernand Crochet, sur la brèche en faveur de ses camarades, depuis 1941, au S.S.Ch.A. puis à la Fraternelle. (Photo G. Triffaux)



A son tour, le président national se voit remettre la médaille d'or par le premier vice-président national, le juge Didier, lui-même proclamé titulaire peu auparavant, pour avoir assumé la présidence de la section de Bastogne depuis sa création. (Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).

Leblanc et Remience. En passant, M. Hubert observa que les Chasseurs Ardennais comptaient bien qu'on désignerait à nouveau un des leurs pour reprendre le flambeau l'an prochain.

Le président dit encore les qualités de courage, d'autorité, mais aussi de modestie, de simplicité et de gentillesse qui caractérisent le général Lecocq. Il rendit hommage à M^{me} Lecocq qui, durant toute l'occupation, s'affirma avec douceur et dévouement, la première dame des Chasseurs Ardennais à Arlon. Sous les acclamations extrêmement chaleureuses de l'assemblée debout, le président remit alors au général Lecocq, gravée à son nom, la plaquette de reconnaissance de la Fraternelle.

Le général remercia en termes simples et directs, voyant surtout dans la manifestation dont il était l'objet le reflet de l'amitié qui est à la base de l'esprit des Chasseurs Ardennais.

Médailles du mérite

Le président national exposa la nouvelle initiative du conseil d'administration qui a décidé de créer pour les dirigeants et militants dévoués de la Fraternelle une médaille du mérite exclusivement Ch. A. Elle est à nos couleurs, porte notre hure laurée et au revers la devise « Résiste et mords ».

Il y a trois rangs : médaille d'or, pour services exceptionnels ; médaille d'argent, pour 15 années au moins d'activité ; médaille de bronze. En outre, un magnifique diplôme en trois couleurs a été réalisé.

Pour le premier « train », 113 médailles ont été décernées : 12 en or, 51 en argent et 50 en bronze.

Le président procéda ensuite à la remise des médailles aux titulaires dont les noms sont publiés plus loin. En fin de séance, sur annonce de R. Reuter, le président Hubert se vit lui-même conférer la médaille d'or qui fut épinglée par le 1^{er} vice-président Didier. Il fut fort applaudi comme l'avaient été tous les braves élus.

La séance bien remplie fut levée, alors qu'il était près de 14 h., aux sons de la Marche des bérés verts.

Heureusement, pour les estomacs criant famine, il n'y avait que quelques pas à faire pour gagner le mess des sous-officiers de l'EI ou un premier réconfort fut trouvé dans l'apéritif — du maitrank, évidemment — offert par la section d'Arion. Puis, ce fut un repas somptueux groupant quelque deux cents participants.

L'animation fut à la hauteur de notre réputation. Raymond Reuter fit un speech éloquent et brillant, adressant notamment des remerciements au colonel BEM Van de Walle, qui, avec le colonel Remience, encadrerait le président national. Il fit acclamer aussi l'adjudant Dandievil, auquel il remit un souvenir, et d'une équipe de serveurs de 14 cuisinots et d'une équipe de serveurs à préparer les agapes. Le président national ajouta quelques mots, plus particulièrement au colonel Van de Walle, bientôt à la retraite, et de Raymond Reuter qui, bien secondé par les autres dirigeants arlonais, s'est à nouveau affirmé comme un hôte incomparable.

La journée se prolongea bien tard... On emporta en province et dans l'intérieur du pays des bouteilles de maitrank, et l'on fit monter les ardoises au bar du mess des sous-officiers qui accueillit sympathiquement cet envahissement de hures...

TELEGRAMMES

LL.MM. le Roi et la Reine - Château de Laeken
LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS,
REUNIE EN ASSEMBLEE GENERALE A ARLON,
ADRESSE A LEURS MAJESTES LE ROI ET LA
REINE L'EXPRESSION RESPECTUEUSE DE SON
INALTERABLE FIDELITE ET DE SON ABSOLU
DEVOUEMENT A LA PATRIE.

ALBERT HUBERT
PRESIDENT NATIONAL

S.M. le Roi Léopold - Château d'Argenteuil
REUNIE EN ASSEMBLEE GENERALE A ARLON,
LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS
EXPRIME A VOTRE MAJESTE L'HOMMAGE DE
SON RESPECT ET DE SON ATTACHEMENT.

ALBERT HUBERT
PRESIDENT NATIONAL

Fraternelle du 10th de Ligne - Maison du
Luxembourg - 37 rue du Luxembourg
Bruxelles 4

FRATERNELLE CHASSEURS ARDENNAIS ADRESSE
A SES GLORIEUX AINES EXPRESSION DE
SON RESPECT ET DE SON ADMIRATION PARTICULIEREMENT
EN CETTE ANNEE JUBILAIRE DE
LA VICTOIRE DE 1918.

ALBERT HUBERT
PRESIDENT NATIONAL

REPONSES

Monsieur le Président National,

Le Roi et la Reine ont été très sensibles aux
sentiments de fidélité et de dévouement que
vous leur avez exprimés à l'occasion de votre
assemblée générale à Arlon.

Leurs Majestés me chargent de l'honneur de
vous transmettre ainsi qu'à tous ceux dont vous
vous êtes fait l'interprète, leurs vifs remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président National,
je vous prie, l'assurance de ma considération
très distinguée.

Le Lieutenant Général BOUSSEMAERE,
Chef de la Maison Militaire du Roi
A Monsieur Albert HUBERT - Président National
de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

Monsieur le Président National,

S.M. le Roi Léopold a bien reçu le télégramme
que vous lui avez adressé au nom de la Fraternelle
des Chasseurs Ardennais réunis en Assemblée
générale.

Sa Majesté me charge de l'honneur de vous
transmettre à vous-même ainsi qu'à tous ceux
dont vous vous êtes fait l'interprète, ses très
vifs remerciements pour cet hommage auquel
le Roi a été particulièrement sensible.

Veuillez agréer, Monsieur le Président National,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire du Roi Léopold.
Colonel e.r. M. QUINET.

A Monsieur Albert HUBERT - Président National
de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

FOURNITURES

Pour rappel, il existe toujours des
bérêts verts (75 F), des insignes de
grand et de petit format (15 F), des
fanions à la hure (20 F) et des livres
du commandant Authenne sur le
combat de Bodange (40 F).

Passer les commandes de préférence
dans les sections ou, à défaut,
au secrétaire national.

LISTE DES DÉCORÉS

MEDAILLES D'OR

Jean Didier, 1^{er} vice-président national et président de la section de Bastogne; Robert Lepage, vice-président national; Georges Bodson, vice-président national, trésorier de la section du Brabant; Albert Ealbour, président de la section de Neufchâteau; Gaston Eppe, président de la section d'Etalle; Raymond Reuter, président de la section d'Arlon; Fernand Crachet, trésorier national de la section d'Arlon; lieutenant-colonel Albert Ranson, administrateur-directeur du bulletin « Le Chasseur Ardennais »; colonel B.E.M. honoraire Jean Bogniet, administrateur; Emile Goosse, trésorier de la section de Vielsalm; Pierre Thébrath, porte-drapeau fédéral et membre du comité de la section d'Arlon; Albert Hubert, président national.

MEDAILLES D'ARGENT

Section d'Arlon: Joseph Schmitz, vice-président; Robert Debière, secrétaire; Robert Legat, porte-drapeau; Pierre Raemdonck, organisateur des fêtes; Maurice Strothe, représentant de Saint-Nicolas; Adrien Tay, porte-drapeau fédéral suppléant.

Section de Bastogne: Victor Lefebvre, trésorier.

Section du Brabant: Jean Bouffloux, membre du comité; Roland Deplesse, directeur des fêtes; Gilbert François, président; Léon Grisard, vice-président; Maurice Huppert, vice-président; Jean Huybrechts, trésorier de la sous-section de Molenbeek; Georges Naples, membre du comité de la sous-section de Molenbeek; Victor Robert, secrétaire national; Prosper Sevenants, président de la sous-section de Molenbeek.

Section d'Erezée: Joseph Baudoin, secrétaire.

Section d'Etalle: René Clousse, trésorier; André Crélot, délégué à Châtillon; Albert Denis, délégué à Harinsart (Villers-sur-Semois); Alfred Gillet, délégué à Saint-Vincent; Hilaire Hoorelbeke, délégué à Haudement; Arthur Klein, délégué à Etalle; Albert Lalontaine, porte-drapeau; Ernest Lina, délégué à Tintigny; Emile Lucas, délégué à Rilles-Marbehan; Léon Michel, délégué à Bollfontaine; Léon Pestal, secrétaire; Albert Thiry, délégué à Mortinsart (Villers-sur-Semois); Thésophile Waltzing, délégué à Rossignol.

Section de Florenville: Roger François, président.

Section de Houffalize: Joseph André, président; Fernand Philippart, vice-président; Joseph Ricaille, secrétaire-trésorier; Alphonse Mottet, délégué à Rettigny (Cherain); Fernand Stein, porte-drapeau.

Section de Liège: René Piecbœuf, vice-président; Eugène Devoghel, membre du comité; Paul Durou, secrétaire-trésorier; François Lieutenant, ancien président.

Section de Marche-en-Famenne: Alexis Bauduin, secrétaire-trésorier.

Section de Namur: Georges Gilsoul, secrétaire.

Section de Neufchâteau: François Hannick, secrétaire-trésorier; Edmond Hennay, vice-président; François Nicolas, membre du comité.

Section de Vielsalm: Rocius Caïn, président; Guy Remacle, vice-président; Georges Schmitz, secrétaire; Gaston Jacques, porte-drapeau.

Section de Virton: René Authenne, président; Paul Talbot, secrétaire-trésorier.

MEDAILLES DE BRONZE

Section d'Arlon: Jean Crombez, membre du comité; Antoine Dechambre, membre du comité.

Section de Bastogne: Paul Jacquet, membre du comité.

Section de Bertrix: Paul Didier, vice-président; Albert Hartort, porte-drapeau.

Section du Brabant: Max Geornet, porte-drapeau et membre du comité; Hubert Weyers, membre du comité.

Section de Florenville: Joseph Jacques, secrétaire; Marcel Jacques, trésorier.

Section de Houffalize: Victor Aloia, délégué à Mont; Georges Dubé, délégué à Houffalize; Albert Gillet, délégué à Nadrin; Fernand Nizet, délégué à Cherain; Jean-Joseph Parmentier, délégué à Catturu (Tavigny); Georges Guiriny, délégué à Sterpigny; Joseph Sulbout, délégué à Wandaubourcy (Tavigny); Edouard Gillet, délégué à Rendu-Haut; Armand Chapolle, à Rettigny (Cherain); Albert Seleck, à Rettigny (Cherain).

Section de Liège: Zénon Bay, ancien porte-drapeau; Aristide Peleur, porte-drapeau.

Section de Namur: Jacob Swinnen, trésorier.

Section de Neufchâteau-Librumont: Emile Da-fêche, délégué à Bras; Victor-Joseph Gérard, délégué à Tournay; Théo Ledent, délégué à Neuvillers-Reconge; Jean Matjean, délégué à Ochamps; René Pierrot, délégué à Longi; René Peirrier, délégué à Ste-Marie; Albert Hublain, porte-drapeau; Alexis Roblain, délégué à Eby.

Section de Vielsalm: Léon Bolly; Bruyère; Jean Delré; Gaston Fraipont; Joseph Haiden; Michel Huybrechts; Marcel Jadot; André Leclère; Fernand Lenoir; Alphonse Léonard; Antoine Léonard; Fernand Louis.

Section de Virton: Lucien Massin, Virton-St-Mard, membre du comité; Marcel Grévisse, Virton-St-Mard, membre du comité; Robert Bonbled, Virton, membre du comité; Charles Depienne, Saint-Léger, membre du comité; René Graisse, Gamery-Bleid, membre du comité; Armand Watrin, Mussy-la-Ville, membre du comité.

Section 1^{er} Ch. A.: Adjudant-chef Motte, président; adjudant M. Leorris, secrétaire-trésorier.

LES REMERCIEMENTS DU GENERAL LECOQ

Au lendemain de l'assemblée générale d'Arlon, où il avait été notre invité d'honneur, le général Lecoq a eu la gentillesse d'adresser au président national une lettre dans laquelle on peut lire notamment :

«...Il me reste à accomplir l'agréable devoir de vous remercier encore, ainsi que tous les camarades, de l'aimable accueil que j'ai reçu à Arlon.

C'est aussi avec joie que j'ai revu beaucoup d'anciens — avec ou sans grade — que j'ai connus à Arlon, au combat et en captivité. Ils sont restés tels qu'ils étaient fixés dans mon souvenir; alertes, ce qui est beaucoup car les ans passent tout de même et, fidèles à leurs Régiments et à leurs amitiés.

J'ai admiré la belle ordonnance de toutes les manifestations prévues; service religieux, dépôt de fleurs, assemblée générale et repas.

Tout était parfait et les compliments que vous avez adressés à la section d'Arlon étaient justifiés...»

Les Fastes au 1er Chasseurs Ardennais

Les Fastes du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais, que commande le lieutenant-colonel Delogne, ont débuté le 10 mai à 21 heures par une cérémonie d'hommages aux morts des 20e et 10e Régiments de Ligne et des Chasseurs Ardennais tombés au Champ d'Honneur.

Le lendemain, 11 mai, ce fut la traditionnelle prise d'armes qui eut lieu dans la cour d'honneur sous un ciel légèrement gris.

Cette année, l'accent avait été mis de façon particulière sur la célébration des 50^e anniversaire des combats de 1918 auxquels étaient associés ceux de 1940.



Le glorieux drapeau du 10^e de ligne, avec son escorte portant des tenues de 1831.

C'est ainsi qu'étaient rassemblés, pour la première fois, les emblèmes du 10^e Régiment de Ligne, glorieux ancêtre du 1^{er} Ch. A. qui ont hérité des traditions, et de toutes les unités des Chasseurs Ardennais (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e Ch A et 20 A).

Un nombre extrêmement élevé de personnalités, d'anciens combattants des 20e et 10e de Ligne et des unités Ch A ainsi que des familles de militaires avaient bien voulu assister à la cérémonie.

Parmi les personnalités: le général Van Eynde, nouveau commandant de la 1^{re} Division d'Infanterie, qui présidait. Le colonel Marlière, commandant la 7^e Brigade d'Infanterie (ancien de la 4^e Cie du 3 Ch A en 1940), le général Champion, Inspecteur Général Adjoint de la Force Terrestre (ancien du QG de la 1^{re} D Ch A). Les anciens chefs de Corps du 1 Ch A: les généraux Lecoq, Palmaers, Lallemand, les colonels et lieutenant-colonels Remienne, Lallère, Goegebeur, Godet, Forget et Jacques.

La province du Luxembourg était représentée par le major Gérard et le commandant Fairon (ancien 51^{er} et porte-drapeau du 1 Ch A), l'Ecole d'Infan-

terie, avec à sa tête, le colonel Van De Walle, les majors Baert et Lebegue, les commandants Botton, Smal et Jean-pierre.

De la ville marraine, Arlon: M. Simon (bourgmestre) et M. Emile Lambert (président du comité des Fêtes et du parrainage du 1 Ch A). Les Fraternelles des 20e et 10e de Ligne et des Ch A. Cette dernière était représentée par MM. Hubert (président national), Piedbœuf (vice-président), Devoghel, le drapeau fédéral porté par Pierre Theberath, celui d'Arlon par Adrien Tay et celui de la Section 1 Ch A par Jean Talbot.

La musique des FDI (musiciens aux Bérêts Verts), conduite par le lieutenant Cardon était de la partie et se fit, comme d'habitude, chaleureusement acclamer pour son show magistral.

Après la revue des troupes qui fut passée par le général Van Eynde, le chef de Corps prononça un vibrant discours en remerciant tous les participants et en mettant l'accent sur la signification des 50^e anniversaire des combats de 1918 et de ceux de 1940.

Les moments les plus émouvants furent constitués par :

— l'arrivée du vieux et glorieux emblème du 10^e de Ligne avec son escorte en tenue bleue de tradition.

«Nous saluerons avec la plus grande déférence leur premier emblème, celui qui fut remis au colonel Boucher, des mains de Sa Majesté Léopold 1^{er}, le 22 décembre 1831 à Louvain — avait dit quelques instants avant le Chef de Corps dans son allocution très impressionnante.



Le 1 Ch. A. avait hérité de deux jeunes mascottes de sexe féminin, dont l'une fut « baptisée » à la Saint-Hubert. Un marocassin curieux et vigoureux, en quête d'aventures, s'en vint rôder autour de la demeure des pucelles. On lui ouvrit obligamment la porte et il entra, en fier mâle, si simplement pour une visite de... politesse. Ainsi qu'il arrive souvent aux imprudents, cela finit par un mariage. Nul n'affirmera que le nouveau ménage à trois soit exempt d'éclats, mais il a aussi ses heures tendres et les... experts affirment que l'avenir de la lignée est d'ores et déjà assuré.

C'est sans doute pourquoi, « Jules », le bien-nommé, défile au pas, tout guilleret et l'œil égrillard, lors des Fastes du 1 Ch. A. Sa compagne, déjà et pour toujours derrière, tandis que l'autre veille au foyer, paraît un peu récalcitrante.

L'escorte est constituée de jeunes Ch. A. en tenue de 1940.

LA VIE AU 1 Ch A.

La Section 1 Ch. A. ne compte pas encore MILLE membres mais nous approchons du premier but que nous nous sommes assigné. Depuis le 11 mai nous avons un général. Le général Lallemand (chef de Corps du 1 Ch. A. de 1950 à 1951) a daigné nous faire le grand honneur d'être membre protecteur de notre jeune section. Nous sommes heureux et très fiers de le compter parmi nous et nous le remercions vivement pour cette délicate attention.

Dans le n° 72, j'avais demandé à chacun de faire un effort particulier pour « doubler notre effectif ».

Mon appel n'a pas été vain et j'en suis plus qu'heureux.

Les délégués des compagnies et les quelques braves anciens du 1 Ch. A. en ont mis un coup... et un fameux.

La nouvelle 2^e compagnie a même dépassé tous mes espoirs. L'adjudant Camineau qui a remplacé le sergent Baldazzi (en congé sans solde d'un an) est parvenu à recruter près des 100 % parmi ses jeunes soldats. Un double super bravo pour cette magnifique performance qui leur donnait la première place jusqu'au 28 mai. Ils sont re-dépensés de quatre membres par l'EMS. L'opération « recrutement » met en présence la 2^e compagnie et la Cie EMS qui se disputent la première place.

Où en sommes-nous ? A combien s'élève l'effectif ? 554 membres !

Concluant et plus que... satisfaisant !

Malgré les dires des pessimistes, il y a encore des âmes nobles, éprises d'un bel idéal.

BREF HISTORIQUE de notre jeune et dynamique section pour ceux qui ne la connaissent pas.

La Section 1 Ch. A. de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais a été reformée le 1^{er} septembre 1967... après avoir dormi pendant des années au fin fond d'un tiroir poussiéreux.

Secouée brutalement et harcelée de tous côtés à la fois elle n'a pas eu le temps de réaliser ce qui venait de lui arriver : en sortant de cette si longue léthargie.

Qu'avons-nous fait depuis neuf mois et... quelques jours ?

L'ancien drapeau de la section A.O. a été modifié en « Section 1 Ch A ».

Avec le « nouveau » drapeau nous nous sommes rendus à Temploux pour l'inauguration du monument érigé à la mémoire des Chasseurs Ardennais tombés au Champ d'Honneur en 1940.

En mars dernier nous avons organisé une tombola monstre au profit de « La Cité de l'Espoir » (home d'accueil et de traitement pour enfants handicapés) d'Andrimont-Verriens. Tombola qui a rapporté la coquette somme de 273.644 F et qui a été remise intégralement à M. Leroy, directeur de cet home, le 30 avril.

C'est grâce à vous tous, jeunes braves de la Section 1 Ch. A. que nous sommes arrivés à un tel résultat.

Pour réaliser un tel exploit il fallait être « Chasseur Ardennais ».

Avec des gars comme vous, mes chers amis, on peut faire de grandes, grandes, grandes choses.

Comme le disait notre chef de Corps dans « La Hure » du mois d'avril : Une Fraternelle, c'est cela : un groupe de personnes ayant un même but, un même idéal. Je sais et suis persuadé que nous avons tous le même idéal, le même but : la réputation de notre Bataillon, de notre Bêret Vert, de notre Fraternelle que nous défendrons en toutes circonstances.

C'est pourquoi je vous demande de rester unis pour être forts.

Notre Section est actuellement la plus forte dans la plus puissante des Fraternelles.

Plus nous serons nombreux et unis, plus nous serons forts. Plus notre Fraternelle sera forte, mieux notre Président National pourra nous défendre, car il disposera ainsi d'arguments de poids.

Pourquoi une telle campagne de recrutement : Pourquoi chercher à avoir mille membres à la Section 1 Ch A ? Pour que notre Section reste la plus forte direz-vous. Pas nécessairement car nous ne sommes qu'une partie de la Fraternelle, et chacun peut, à sa demande, après « la démob », passer dans une des Sections de Belgique.

Les 17 Sections de Belgique appartiennent TOUTES à la MEME FRATERNELLE car il n'y a qu'UNE Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Comme vous le voyez, mes chers camarades, notre devoir est d'aider et de renforcer nos anciens, les pères du Bataillon, qui nous ont légué un lourd héritage, un passé glorieux et des traditions que nous devons maintenir à tout prix.

N'oublions pas que si nous avons aujourd'hui l'honneur de porter ce légendaire Bêret Vert, que l'on coiffe encore fièrement après la « démob » pour assister aux réunions et manifestations Ch. A. c'est grâce à leur bravoure, leur héroïsme, leur dévouement et leurs sacrifices pour garder intacts le Drapeau du Bataillon et La Hure qui sont toujours et resteront les leurs car ils ont été défendus au prix du courage et du sang.

Ces anciens-là sont sur la brèche depuis 1934 et tiennent encore vigoureusement le flambeau. Chaque année des vides se creusent dans leurs rangs, non pas par manque d'assiduité ou de persévérance mais par l'âge, les privations de la guerre et de la captivité et des blessures de 1940 qui nous font perdre beaucoup trop tôt des camarades qui militaient encore activement pendant plusieurs années s'ils n'avaient pas dû consentir d'aussi lourds sacrifices.

C'est maintenant que nous, « les jeunes », devons commencer à nous tenir prêts pour reprendre le flambeau qui consiste à soutenir tout ce qui est de nature à maintenir les liens qui unissent TOUS les Chasseurs Ardennais et d'exalter en toutes circonstances les sentiments qui nous unissent pour la sauvegarde de notre prestige, de nos traditions et de la réputation légendaire des Bêrets Verts.

Nous, jeunes Ch. A. confrontés par des problèmes dont la solution n'est pas toujours à notre portée, ne possédons pas encore suffisamment d'expérience avec nos neuf mois et quelques jours d'existence mais nous savons que nous pouvons compter sur nos aînés.

Soyons prêts, soyons forts, soyons unis pour que plus tard, nous aussi, nous puis-

sions retransmettre, plus vif que jamais, le flambeau de la Fraternelle à ceux qui seront nos fils et nos petits-fils.

En attendant, soyons comme le sage, gardons une vue claire de nos mérites, mais préservons nous soigneusement de l'orgueil.

Le 28 avril, une délégation composée de notre Chef de Corps (lieutenant-colonel Delogne), de l'adjudant de Corps et président de Section (Adjudant-Chef Motte), du porte-drapeau (1^{er} sergent-major Talbot), des sergents Leback et Lejeune, de neuf miliciens membres de la Fraternelle et de votre serviteur a fait le déplacement de Spich à Arlon pour assister à l'Assemblée générale de la Fraternelle.

Du 15 au 18 mai la 3^e Cie a participé à la Marche du Souvenir.

Le 26 mai le drapeau du Bataillon, un détachement d'honneur (deux pelotons) et la délégation habituelle de la Section 1 Ch. A. ont assisté aux cérémonies Vinkt.



Le général Heintges, commandant de la 7^{me} Armée américaine, a rendu visite, au Quartier Général du 1^{er} Corps d'Armée belge en Allemagne. Il salue le drapeau du 1^{er} Chasseurs ardennais. A sa gauche, le lieutenant-colonel Delogne, Chef de Corps.

(Cliché - FM.).

Voilà jusqu'à présent ce qu'ont été les activités de la Section 1 Ch. A. TOUS les membres de la Fraternelle sont cordialement invités à assister très nombreux à TOUS les rassemblements Chasseurs Ardennais. C'est l'occasion rêvée pour revoir les copains et renouer les liens de franche camaraderie qui unissent tous les Bêrets Verts.

NOMINATIONS

- Au 26 mars dans les cadres actifs :
 - le lieutenant Deloge a été nommé capitaine ;
 - le 1^{er} sergent Origer a été nommé 1^{er} sergent-major ;
 - le sergent Vandenschrick a été nommé 1^{er} sergent.
- Au 1^{er} avril :
 - le soldat VC Lefebvre a été nommé caporal.

Dans les cadres de réserve :

- le sous-lieutenant milicien Willems et l'adjudant milicien Vandestraete ont été nommés sous-lieutenants de réserve.

Nous les félicitons chaleureusement.

NOUVEAUX MEMBRES PROTECTEURS

MM. le général Lallemand (Commandant du 1 Ch. A. 1950-1951); l'adjudant Taffier; Jean-Marie Burnotte (ancien sergent milicien de la Cie Sp.) instituteur à Treze; Marcel Dupuis-Herman de Montegnée.

BULLETIN DE SANTE

Notre camarade le 1^{er} sergent-major Albert Bernard a dû être hospitalisé pour la même raison que notre Adjudant de Corps et président de Section (infarctus).

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Notre président, l'adjudant-chef MOTTE, est en bonne voie de guérison. Bien qu'étant en congé de convalescence il a « tenu à faire les Fêtes ». Il a participé activement aux préparatifs et a défilé fièrement comme les « jeunes de vingt ans ». Et il était présent à Arlon et à Vinkt.

Toutes nos félicitations, mon cher Président.

MARIAGE

Le 2 mars, le sergent Baldazzi a contracté mariage avec M^{lle} Arlette Lardinois.

Le 6 avril, c'était le 1^{er} sergent Sariette et M^{lle} Bougnat. La cérémonie eut lieu devant le capitaine Beeckman, officier de l'Etat-Civil au 1 Ch. A.

Le 1^{er} juin, un ancien du 1 Ch. A., Francis Hockay, de Bastogne, avec M^{lle} Bernadette Gresse.

Nos plus chaleureuses félicitations aux jeunes époux. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

EN BELGIQUE

Notre camarade Jean Daco de les Tailles qui s'était déjà bien dévoué pour nous vendre un nombre assez impressionnant de billets de tombola s'est chargé du recrutement pour sa région. Les premiers bulletins d'adhésion viennent d'arriver au secrétariat. Je crois qu'il sera encore assez vite « parrain » à la Section.

Bravo, Jean.

HISTOIRE - INSIGNES

Sont disponibles au secrétariat de la Section des exemplaires du livre « Les

Chasseurs Ardennais à Bodange » par le commandant Auphenné, président de la Section de Virton. Prix : 40 F.

Si vous voulez connaître les premiers Bêrets Verts, les pères du Bataillon qui ont ouvert une page de gloire en 1940, n'hésitez pas car le stock est limité.

Sont également disponibles : insignes 20 et 12 mm. Prix : 15 F. Fanions Ch. A. (pour voiture et vélo). Prix : 25 F.

SUGGESTIONS - PROBLEMES ?

Le secrétaire-trésorier est à votre entière disposition. Il se fait un plaisir de rechercher les difficultés et d'en trouver les solutions.

Il est bien évident que vous ne devez pas lui demander... la lune... car il ne vous la donnera pas !

TENUES DE TRADITION

Nos grands amis de la section de Huy nous offrent par la voie de leur président, le commandant Anselme, une paire de guêtres et un ceinturon Ch. A. « d'époque » appartenant au VC Ch. A. Léon Houssiaux et ayant été effectivement utilisés de 1934 à 1940.

Nos plus vifs remerciements pour ce cadeau précieux qui vient grossir le petit musée du 1 Ch. A.

La Section de Huy nous avait déjà donné un bon coup de main pour la tom-

bola. Encore merci et... à charge de revanche.

CONCOURS DE TIR DU CADRE

Les Chasseurs Ardennais ont une fois de plus remporté le concours de tir de Brigade pour le cadre.

Tir « Mitraillettes »

- 1) 1 Ch. A. (Adjt Gerin, Adjt Legros, 1^{er} S.-M. Demeyer, 1^{er} S.M. Camut, 1^{er} Sgt de Barse, 1^{er} Sgt Revelart). Total 477.
- 2) 2 Cy. Total 442.
- 3) 3 L. Total 458.

Tir « Pistolets »

- 1) 1 Ch. A. (Adjt Demars, 1^{er} Sgt Gérardy, S.-Lt Dewide). Total 282.
- 2) 2 Cy. Total 250.
- 3) 3 L. Total 254.

Totaux généraux et classement

- 1) 1 Ch. A.: 759.
- 2) 2 Cy: 692.
- 3) 3 L: 722.

M. Leuris

TOMBOLA «CITÉ DE L'ESPOIR»

Le colonel BEM Marlière, commandant la 7^e Brigade d'Infanterie, membre effectif de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, avait invité M. Leroy, directeur de la « Cité de l'Espoir », et son secrétaire M. Hagelstein à venir prendre possession des sommes récoltées par les différentes unités de la Place de Spich pour les enfants handicapés.

Le 30 avril à 15 heures 30 une cinquantaine de personnes (militaires et épouses, y compris le corps enseignant de l'Ecole Belge de Siegburg) ayant participé très activement aux différentes opérations (bingo, enchères, collectes, bal, tombola) s'est réunie au Mess des Officiers de la 7^e Brigade d'Infanterie afin de clôturer en beauté les hostilités pacifiques qui avaient été menées à bras armés et durement depuis plusieurs mois.

M. Leroy fut bien étonné en recevant des mains de M^{me} Delogne, épouse du Commandant du 1^{er} Chasseurs Ardennais, un livret d'épargne de la Communauté de Spich d'un montant de 60.758 F et du secrétaire-trésorier de la Section 1 Ch. A. notre chèque de 273.644 francs.



L'adjudant Leuris, secrétaire-trésorier de notre section 1 Ch. A. remet le chèque de 273.644 F à M. Leroy.

Notre Fraternelle était, comme toujours, la plus forte et la mieux représentée. La délégation « Chasseurs Ardennais » était composée du lieutenant-colonel et M^{me} Delogne, de l'adjudant-chef Motte (adjudant de Corps du 1 Ch. A. et président de notre Section), de l'adjudant Feltesse, du 1^{er} sergent-major Talbot (notre porte-drapeau), du sergent et M^{me} Leback et du secrétaire-trésorier accompagné de son épouse, M. Leroy, plus qu'heureux remercia chaleureusement au nom de ses nombreux petits protégés toutes les personnes assistant à cette petite cérémonie simple mais combien émouvante.

Le lieutenant-colonel Delogne remit ensuite à M. Leroy un fanion de la Fraternelle et un « Sanglier-souvenir du 1 Ch. A. » qui occupent une place d'honneur à « La Cité de l'Espoir ».

Notre Fraternelle s'est une fois de plus fortement distinguée grâce au dévouement de ses membres qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Ce qui ne fait que renforcer notre prestige et la réputation légendaire des Bêrets Verts.



Le directeur de la « Cité de l'Espoir » reçoit de M^{me} Delogne le livret d'épargne de la communauté de Spich.

L'INAUGURATION DU MÉMORIAL DE VINKT

une grandiose manifestation du souvenir et de fraternité nationale



Le colonel BEM Roman, représentant du Roi, qui suit le commandant Pierrel, chef du Protocole au Nom, est salué à son arrivée par les membres du Comité exécutif. De g. à dr., MM. Van der Eecken, secrétaire; l'échevin De Vriese; le bourgmestre Vercamer, qui mesure le président de la Fraternelle; le second échevin; le curé Michem, trésorier.

La commune de Vinkt s'était magnifiquement parée, le dimanche 26 mai, en vue de la journée inaugurale du monument aux victimes des combats et massacres de mai 1940. La cérémonie avait été minutieusement préparée de longue date, et toute la population (moins de 1.400 habitants) y avait collaboré. On notait, avec satisfaction, une profusion de drapeaux nationaux. La note était à l'amitié entre Wallons et Flamands, à la solidarité nationale. Nous devons ajouter que retrouvant chaque année cette chaude atmosphère, les fidèles Chasseurs Ardennais qui, depuis vingt-trois ans, se donnent rendez-vous pour la traditionnelle manifestation du souvenir. Celle-ci n'en sera que plus émouvante à l'avenir.

Le matin, à 9 heures, S. Exc. Mgr Van Peteghem, évêque de Gand, célébra une messe solennelle à la mémoire des victimes militaires et civiles. L'église, réservée cependant aux familles de celles-ci, était archi-comble. Le président national de la Fraternelle Ch. A. était au premier rang, aux côtés des autorités communales. L'homélie fut prononcée avec beaucoup d'éloquence par le chanoine Looijens, ancien aumônier militaire. Il rendit notamment un hommage éclatant à la bravoure des Chasseurs Ardennais.

LE DISPOSITIF

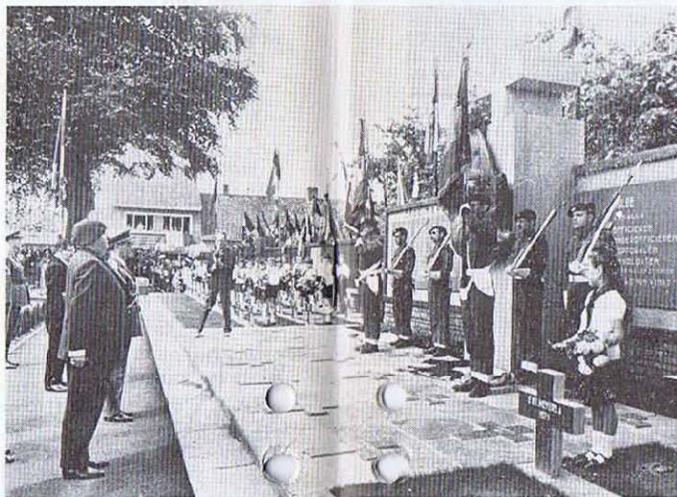
Le restant de la matinée fut consacré aux préparatifs et à la mise au point du scénario de la cérémonie, sous la direction diligente et compétente du commandant Pierrel, chef de la section Protocole au ministère de la Défense nationale et de son adjoint, le commandant de Huits.

Dès le début de l'après-midi, la foule commença à affluer, non seulement, toute la population de Vinkt, mais celle des localités environnantes, et beaucoup aussi étaient venus de Deinze, de Gand ou d'ailleurs. Nous avons notamment retrouvé certains artilleurs des 8 A, 12 A et 19 A qui ont soutenu les Chasseurs Ardennais sur la Lys, pour la plupart originaires des Flandres.

Nous attendions un fort contingent de Chasseurs Ardennais : toutes les espérances furent dépassées. Ils étaient venus, en effet, de partout, par plus de 15 autocars, 2 ou 300 voitures particulières, accompagnés souvent de membres de leurs familles et d'amis. Un grand nombre de sympathisants des bérets verts étaient accourus d'initiative. Tous les drapeaux de la Fraternelle étaient présents aux côtés de tous nos dirigeants. On était heureux de retrouver même certains camarades qu'on voit plutôt rarement à nos assemblées. Plusieurs d'entre les présents ne s'étaient plus vus depuis 1940 ou le retour de captivité.

Il y avait là ceux qui s'étaient particulièrement distingués à Vinkt, les Lalière et les Schandeler, les André, Burnet, Dombret, Fairon, François, Huppert, Remienne, Reuter, Robert, Wauthez, aux côtés des Lacroix de Gotten, Autphenne de Bodange, Catin de Chabrehez et Liégeois de Rochelival. On entourait avec respect le Général Lecocq, Mme Dhuren, Mme Alaine et d'autres membres des familles de nos camarades ayant perdu la vie à Vinkt. On approvait que M. Poswick ait choisi un Chasseur Ardennais, le Général Champion, pour le représenter et que M. le gouverneur Brasseur ait agi de même en désignant Raymond Reuter, ancien adjoint du commandant de bataillon Philippart.

L'arrivée des Chasseurs Ardennais, en rangs serrés, rythmant magnifiquement le pas, fit sensation, tant à cause de leur allure que de leur nombre, sur les



Rassemblement après le dévoilement du monument; on remarquera le magnifique tableau formé par les enfants des écoles.

milliers de personnes qui se pressaient dans les rues du village, où l'on n'avait jamais vu une telle foule... et de tels embouteillages. Et cependant, un grand nombre de gendarmes, assistés par tout le Corps de protection civile de Flandre orientale, étaient sur la brèche.

Deux grandes tribunes avaient été dressées pour les personnalités et les invités dans la rue longeant l'église. Sur le côté gauche, des centaines de chaises pour les familles des victimes. Les anciens bérets verts devaient prendre place à droite de la tribune principale, mais vu leur nombre, on décida en extrême de les ranger sur le trottoir face aux tribunes.

LE COMITÉ DU MONUMENT

Rappels la composition du comité du monument de Vinkt :

Président : R. VERCAMER, bourgmestre.

Vice-Présidents : A. HUBERT, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais; J. DE VLIÉGER, instituteur en chef.

Secrétaire : J. VAN DER EECKEN, secrétaire communal honoraire, qui remplissait les fonctions en 1940.

Trésorier : Abbé F. MICHEM, vénérand curé.

Membres : J. DE VRIESE, échevin; G. DE CLERCQ, secrétaire communal.

Les détachements des 1 et 3 Ch. A. occupaient les allées du cimetière, de part et d'autre de l'église, tandis que les drapeaux et leur escorte encadraient la stèle centrale du monument. Deux anciens montraient la garde à notre bas-relief. La musique FDI se trouvait à côté du monument. Derrière celui-ci, dans le jardin du presbytère, avait été érigée une plate-forme où étaient installés des dizaines de drapeaux, dont ceux des Chasseurs Ardennais.

Les enfants des écoles, tout de blanc vêtus et portant les couleurs nationales, étaient placés dans tous les espaces entre les tombes des victimes encore inhumées à Vinkt. Chacun tenait à la main un bouquet de fleurs de saison, fraîchement cueillies.

ARRIVÉE DES AUTORITÉS

Toutes les autorités — les noms des principales d'entre elles sont cités ailleurs — étaient en place quand arrivèrent successivement, salués par les sonneries d'usage, le représentant du ministre de la Défense nationale et le représentant du Roi. Ils furent accueillis par le comité exécutif conduit par le bourgmestre Vercamer. Le représentant du Roi, avant de monter à la tribune, salua les drapeaux des 1 et 3 Ch. A.

Ajoutons que tout le monde put suivre — du moins de façon auditive — les cérémonies grâce à une excellente amplification et à une charmante speakerine qui se tira fort bien d'affaire pour une débutante.

Voici la liste des principales personnalités ayant assisté à l'inauguration du monument de Vinkt :

Colonel BEM ROMAN, aide de camp, chef de Corps des Paracommandos, représentant S.M. le Roi;

M. PL. DE PAEPE, Ministre de la Prévoyance sociale, représentant le gouvernement;

Général-major CHAMPION, de l'E.M./1 D, Ch. A. en 1940, Inspecteur Général adjoint de la force terrestre, représentant le Ministère de la Défense nationale.

PERSONNALITÉS REGIONALES

M. R. DE KINDER, gouverneur de la Flandre orientale;

Colonel d'KINT de RODENBEKE, Commandant militaire de Flandre orientale;

Mgr VAN PETEGHEM, Evêque de Gand;

M. VAN HALUWAERT, représentant le Vice-Président Ministre, M. DE CLERCQ;

MM. DUA et SCHEIRE, sénateurs;

MM. NIEMEGEERS, VAN HERREWEGHE et WANNYN, députés;

Colonel BROECKMANS, commandant la Gendarmerie des deux Flandres;

M. PONNET, Commissaire d'arrondissement Gand-Eekloo;

Lieutenant-Colonel TURLLOT, commandant le groupe de Gendarmerie de Gand;

M. BEEAERT, juge de paix du canton de Deinze;

Les bourgmestres de Deinze, Grammen, Hingene, Meigem, Oostrozbeke, St-Gillis-Dendermonde, St-Martens-Latem, St-Martens-Leerne, Wichelen et Zevenen;

Mgr FRAYEMAN, aumônier général de l'ACW;

M. VAN CAUVE, président de Caritas Catholica;

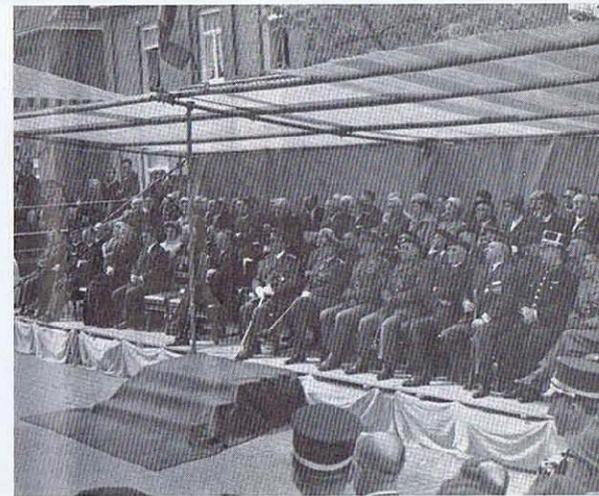
Chanoine Looijens, de l'évêché de Gand;

Les anciens curés de Vinkt, DIAENENS (1940) et RAEMDONCK;

Le représentant du supérieur général des Frères d'Oostakker (deux membres de cette communauté ont été fusillés à Vinkt);

Délégations d'associations patriotiques : anciens combattants de Vinkt, Deinze, Petegem/Leie, Machelen, Olsene, Zevenen, Meigem, Lotenhulle, St-Martens-Latem, Nevele, Baete-Maria-Leerne, St-Martens-Leerne, Poesele; CNPPA Deinze; ZAB Deinze; FNI Deinze; Fraternelle de gendarmerie Deinze; Cercle des Officiers de réserve de Gand;

Union nationale des sous-officiers de réserve - Gand; Ligue nationale des Vétérans du roi Léopold III.



La tribune principale. (Photo « L'Avenir du Luxembourg »).

N.B. : M. SEGERS, ministre d'Etat, a été empêché in extremis par les négociations gouvernementales.

PERSONNALITÉS LUXEMBOURGEOISES ET CHASSEURS ARDENNAIS

Général-major R. LECOCQ, commandant en 1940 le 1er Chasseurs Ardennais;

M. R. REUTER, (III/1 Ch. A.) chef de cabinet, représentant le gouverneur du Luxembourg, M. BRASSEUR;

Colonel F. REMIENNE, commandant militaire du Luxembourg (officier de renseignements au 1 Ch. A. en 1940);

MM. R. GILLET, député de Bruxelles et ancien du 1 Ch. A. à Vinkt;

M. REMACLE, bourgmestre de Vielsalm;

C. DECKER (ancien Ch. A.) 1er échevin, représentant le bourgmestre d'Arlon, M. SIMON (ancien Ch. A.);

Colonel A. LALIERE, chef du service général de l'Encadrement au ministère de la Défense nationale (10e Cie/3 Ch. A. à Vinkt);

Lieutenant-Colonel R. MOINY, de l'Etat-Major des Forces de défense de l'Intérieur (6 Ch. A.);

Lieutenant-Colonel Ch. PECQUET, chef du service du Recrutement au MDN (2 Ch. A.);

Lieutenant-Colonel WAUTHOZ, adjudant-major du 3 Ch. A. en 1940;

Lieutenant-Colonel BORBAIX, ancien commandant du 3 Ch. A.;

Lieutenant-Colonel DELOGNE, actuel commandant du 1 Ch. A.;

Majeur DERILLE, actuel commandant du 3 Ch. A. en 1940;

Colonel BEM hre J. BORGNET de l'EM/1 D, Ch. A. en 1940;

Majeur hre P. LACROIX, commandant à Gotten la 9e Cie/6 Ch. A.;

Mme DHUREN, veuve du commandant R. DHUREN, blessé à mort à Vinkt;

Mme ALAIME, veuve du commandant ALAIME, décédé des blessures contractées à Vinkt;

Mme SAINT-MAUX, belle-mère du sergent C.O. VILLERS;

Mlle DESCAMPS, fille du lieutenant-général DESCAMPS, commandant la 1 D, Ch. A.;

M. R. EMOND, fils du caporal Emond tombé à Vinkt;

etc... etc...

Le Général BOURGIES, qui commandait le 5e Chasseurs Ardennais avait annoncé sa présence. Il fut empêché par une intervention chirurgicale inopinée.



Inauguration du monument par Mgr Van Pelteghem, révérendissime évêque de Gand.
(Photo « L'Avenir du Luxembourg »).

DISCOURS

Le premier discours, d'une dizaine de minutes, fut prononcé par M. Roger Vercaemer, bourgmestre de Vinkt et président du comité. Il rappela la fondation de 1940, remémora les liens d'amitié noués entre les habitants de Vinkt et les Chasseurs Ardennais au cours de leurs retrouvailles annuelles et fit l'histoire de l'initiative ayant conduit à la réalisation du monument. M. Vercaemer insista à juste titre sur la contribution considérable des habitants de Vinkt : quelque 700 F par famille. Il cita aussi l'aide reçue de la province, du ministre de l'Intérieur et de celui des PTT.

Lui succéda M. Albert Hubert, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et vice-président du comité du monument. Pour répondre à de nombreuses demandes, nous reproduisons plus loin, in extenso, son discours, prononcé tantôt en français, tantôt en néerlandais. Avec les dernières paroles de son discours de notre président, la musique FDI commença à jouer en sourdine la marche des Chasseurs Ardennais, qui se fit de plus en plus vibrante, pour éclater finalement en fanfare. Dès la dernière mesure, les pelotons des anciens entonnèrent les paroles de notre marche et leur... chœur décidé fit forte impression.

INAUGURATION

Alors, sur l'invitation du bourgmestre, le représentant du Roi quitta la tribune et, conduit par deux officiers du SDHP, se dirigea vers le monument. Il était suivi par Mgr Van Pelteghem, évêque de Gand ; le bourgmestre de Vinkt et le président de la Fraternelle. Tandis que le représentant du Roi découvrait la stèle centrale, MM. Vercaemer et Hubert, dévoilaient respectivement le tableau des victimes civiles et la partie consacrée aux militaires. Les deux Chas-

LE MONUMENT

Le mémorial de Vinkt, dont la première pierre fut posée conjointement par le bourgmestre et le président des Chasseurs Ardennais, le 28 mai 1967, est long de 45 mètres.

La stèle centrale est constituée d'une colonne blanche surmontée de la croix à laquelle est adossée une Piété en bronze, de style moderne, et qui évoque la mère des martyrs. Sur la partie gauche, la liste des victimes civiles : 51 habitants de Vinkt et 35 étrangers à la commune. A droite, une mention d'hommage aux militaires tombés à Vinkt, à côté de laquelle figurent des reproductions en pierre du Lion Belgique et de la hure laurée de la Fraternelle Ch. A.

L'aile gauche du monument contient une reproduction de la croix de guerre avec palme qui a été conférée à la commune de Vinkt, avec le millésime 1940. A droite, la mention « De Slag van Vinkt ».

Au fond, une table carrée de 1,30 m de côté avec un plan de la localité et une évocation de la bataille ; encadré dans le mur, le bas-relief gravé dans le schiste et qui représente un Chasseur Ardennais montant la garde dans un paysage de Flandre.

Le projet général du monument a été établi par l'architecte en chef Jos. De Vlieger. Les plans définitifs et la direction technique ont été assurés par L. Pieters, expert-urbaniste à St-Denijs-Westrem. La construction a été réalisée par l'entreprise Maurits De Vos à Zulte.

La Piété est l'œuvre de l'artiste Denijs Goossens de Waarschoot tandis que la carte a été exécutée sur dessin de J. De Vlieger, par le céramiste Marc De Ketelaere de Nevele.

Le bas-relief des Chasseurs Ardennais a été, nous l'avons dit déjà, imaginé et dessiné par notre camarade René Miessen, et la gravure sur schiste a été exécutée par la firme Willens de Libramont.

Le pavement devant la stèle comporte des croix mortuaires en relief, tandis que de petites croix en pierre bleue portent les noms de tous ceux qui reposent encore au cimetière de Vinkt, le drapeau national ornant les croix des militaires. Parmi eux quatre de nos camarades : le caporal Emond, le soldat Gouverneur, Mathay et Mertens.

seurs Ardennais agissaient de même pour le bas-relief de schiste. Les troupes présentaient les armes et la musique FDI jouait « Aux Champs ».

Monsieur l'Evêque procéda ensuite à la bénédiction du monument. Puis, le Colonel BEM Roman déposa une grande couronne de fleurs au nom du

Roi. Le déchirant « Last Post » suivi de la Brabançonne.

Les personnalités regagnèrent la tribune.

Ce fut, pendant environ une demi-heure, un émouvant défilé pour le dépôt de fleurs : le représentant du Ministre de la Défense nationale ; le gouverneur de la province ; le bourgmestre de Vinkt et les membres de son conseil communal ; le président national de la Fraternelle accompagné du général Leconte, du colonel Remicne (1 Ch. A.), du colonel Lallière (3 Ch. A.) et du major Eppe (2 Ch. A.), et enfin l'imposant cortège des familles de fusillés pour lesquelles il avait fallu imposer la limite d'un membre par famille : et cela fit... 80 bouquets !

Durant ces pieux hommages, les enfants des écoles chantaient des airs de circonstance ; ils furent relayés par la musique militaire.

APPEL AUX MORTS

Le bourgmestre et le président national de la Fraternelle, face au monument procédèrent alors, dans le recueillement général, à l'appel des morts : victimes civiles pour le premier, héros militaires pour le second. Ils égrenèrent ainsi près de deux cents noms. L'émotion était intense, et l'un évoquait un être cher, l'autre un ami ou un camarade. Certains même apprirent ainsi le destin d'un de leurs compagnons. A tour de rôle, les enfants des écoles déposaient leur petit mais magnifique bouquet, tantôt sur une tombe, tantôt sur les escaliers de la stèle centrale, qui furent entièrement recouverts.

A remarquer que tant les autorités de Vinkt que celles de la Fraternelle déposèrent deux couronnes, l'une devant le mémorial des victimes civiles, l'autre devant l'inscription à la mémoire des victimes militaires. Nos couronnes étaient portées par quatre miliciens du 1 Ch. A. ayant revêtu la tenue de 1940. Les inscriptions sur les rubans des couronnes étaient l'une en français, l'autre en néerlandais.

LE DEFILE

Un impressionnant défilé devait clôturer la cérémonie. En tête la musique de Vinkt, suivie des enfants des écoles agitant tous des drapeaux nationaux. Puis la musique de Deinze, précédant les jeunes des écoles, les mouvements de jeunes et d'autres délégations très variées.

Après un hiatus de quelque 200 m, notre vaillante musique FDI, qui remporta grand succès, et qui, jouant sans relâche la marche des bérets verts, conduisait les détachements fort applaudis des 1er et 3e Ch. A., continuèrent des régiments qui se sont battus à Vinkt. Ensuite, les anciens Ch. A. précédés des quinze drapeaux de la Fraternelle, l'emblème fédéral et ses deux gardes en tête. Ils étaient impeccablement alignés comme s'ils se trouvaient encore à l'entraînement, ils marchaient au pas ca-



Découverte du monument.

rencé à la perfection, l'honneur et la fierté se lisaient dans leur regard. Leur allure souleva l'admiration et suscita des acclamations. Ce n'était pas un troupeau de porteurs de tartines mais un régiment discipliné, ordonné, alerte, dont beaucoup de membres portaient des décorations méritées par leur courage. Les Chasseurs Ardennais étaient suivis des anciens combattants des deux guerres de Vinkt et environs, puis du détachement imposant de la protection civile qui avait été à la peine.

Le représentant du Roi prit alors congé, salué par le bourgmestre et le président de la Fraternelle.

LA RECEPTION

Les autres autorités se rendirent alors à la magnifique réception offerte par la commune de Vinkt dans une immense tente dressée par les soins bénévoles de l'Armée et sur instructions de M. Poswick, dans la cour de l'école. L'atmosphère fut des plus animées. M. Hubert remit au bourgmestre Vercaemer la plaquette de reconnaissance de la Fraternelle, sous les applaudissements nourris de l'assistance. En... échange, le bourgmestre offrit à notre président une belle reproduction en céramique de la Piété ornant le monument et à sa grande surprise, le proclama citoyen d'honneur de Vinkt. Réacclamations.

Les manifestations de fraternité se prolongèrent fort avant dans la soirée et l'on se donna rendez-vous pour l'an prochain.

Ajoutons qu'en fin d'après-midi, alors que la cérémonie d'inauguration était close, une forte délégation du groupe ment du Brabant de la Ligue nationale des Vétérans du roi Léopold III, conduite par son président Me Cleeremans, est venue fleurir le monument où elle fut accueillie par notre administrateur, le colonel BEM Borgniet.

Le matin, certains groupes de Chas-

seurs Ardennais, notamment du Brabant et de Houffalize, étaient présents à Courtrai pour la commémoration nationale de la Bataille de la Lys, où ils formèrent le groupe le plus compact et le plus remarqué.

En résumé, une bien belle journée, qui laissera à tous un souvenir ineffaçable et notamment aux braves qui se sont levés avant l'aube et n'ont regagné leur foyer que bien tard dans la nuit.

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES SUR LA LYS

Voici quelques informations complémentaires ou rectificatives, à la suite de la publication, dans nos deux der-



L'apothéose : le défilé impressionnant des centaines d'anciens Chasseurs Ardennais, conduits par l'emblème fédéral et tous les drapeaux de la Fraternelle.

(Photo « L'Avenir du Luxembourg »).

niers numéros, des listes des Chasseurs Ardennais tombés au cours de la bataille de la Lys.

Le caporal René Emond, originaire de Chassepierre, et qui a été tué à Vinkt, appartenait non pas au 3 Ch. A., mais à la 9e Compagnie du 5e Chasseurs Ardennais.

Notre camarade Paul Jacquet, président provincial du Luxembourg de FNAPG et membre de notre section de Bastogne, nous signale qu'un de ses concitoyens de Vaux-lez-Rosières, le soldat Jean-Pierre Lamoline de la Ire Cie du 4 Ch. A., blessé près de Gottem le 24 mai, est décédé à Tiel, le 26 mai. Il est inhumé à Vaux-lez-Rosières.

Le major Pierre Lacroix, qui commandait à Gottem, la 9e Cie du 6 Ch. A., nous confirme la liste des tués de son unité dans cette localité : le caporal Pierre Winand de Verviers ; l'ordonnance du commandant de Cie, le soldat milicien (SM) Fiacre Ballot de Membre ; le SM Joseph Rocour de Vivegnis ; les TS Albert Amel de Huy ; Louis Gilquin de Rochhaut et Eugène Toussaint de Corblon.

Il ajoute les noms de trois blessés de Gottem, morts des suites des suites des blessures ; il s'agit des SM Coulon, Noiset et Petre.

Nous ne possédons pas d'autres indications.

En outre, les militaires suivantes de cette unité ont été blessés à Gottem : les SM Arend, Durou, Ediar, Henin, Jaumotte, Lambert, Luxen et Rijpens, ainsi que le trompette Tombeur.

Appartenaient d'autre part à la 9e/6 Ch. A., les soldats Louis Betrains et Eugène Yansenne, équipiers FM, tués lors de la défense d'un carrefour, le 27 mai à De Flesch - Aarsele.

Discours du Président national de la Fraternelle Ch. A.

On lira ci-après le texte complet du discours prononcé par M. Albert HUBERT, président national de la Fraternelle des chasseurs Ardennais. Les passages en italique ont été dits en néerlandais ; ceux en gras en français.

On voudra bien me permettre de commencer par saluer, en français, les personnalités présentes à cette grandiose cérémonie.

Monsieur le Représentant du Roi, les Chasseurs Ardennais sont fort touchés de la sollicitude de Sa Majesté qui a bien voulu vous désigner pour cette manifestation nationale. Leur dévouement à leur patrie et à la dynastie a été maintes fois affirmé. Ils se sont vu confier leurs drapeaux, en 1934, par S.M. le Roi Léopold III ; ils ont, sur ses ordres, rempli avec détermination et sans restrictions toutes les missions de confiance dont il les a chargés ; ils ont repéré leur profond attachement et leur dévouement inconditionnel sur son fils, le Roi Baudouin.

Monsieur le Représentant du Ministre de la Défense nationale. Rien ne pouvait faire davantage plaisir aux Chasseurs Ardennais que l'attention de M. Poswick de désigner un de leurs pour représenter. Et qui était plus qualifié, pour cette mission, que le général-major Champion, qui a commencé sa carrière d'officier avec celle du 3^e Chasseurs Ardennais, l'a poursuivie en 1939-40, et notamment à Vinkt, à l'Etat-Major de la D. Ch. A., sous le commandement de notre gréât général Descamps, et qui, depuis lors, toujours été un participant fidèle aux réunions de ses camarades ? Nous vous prions de répéter notre satisfaction à Monsieur le Ministre Poswick, et de lui exprimer aussi notre vive gratitude pour l'intérêt qu'il n'a cessé de porter aux Chasseurs Ardennais, notamment en accordant un concours important des Forces Armées à la manifestation de ce jour.

Je remercie ensuite les nombreuses et éminentes personnalités civiles, militaires et religieuses. On m'excusera de m'attarder un instant sur les représentants du Luxembourg et des Chasseurs Ardennais. Monsieur le Gouverneur Brasseur nous a envoyé son Chef de cabinet, M. Reuter, qui, à nos yeux, est surtout l'officier rejoint, en 1940, au commandant de bataillon Philippart. Nous voyons aussi le Député Gillet, combattant de Vinkt, M. Remacle, bourgmestre de Olselam, ville de garnison de toujours du 3^e Ch. A., M. Decker, premier échevin d'Arion, lui aussi Chasseur Ardennais, qui représente le bourgmestre, également Chasseur Ardennais, de Simen.

Comment dissimuler l'intense fierté et l'admiration que nous procure la descente sur Vinkt d'un grand nombre de bérets verts, dont la plupart ont combattu ici, ou bien à Deizne, ou à Göttem ? Beaucoup d'entre eux ont quitté leur village d'Ardenne, de Gaume ou de Famenne avant l'aube et ne le regagneront que tard dans la nuit. Mes amis, vous avez été courageux dans les combats ; vous l'êtes toujours aujourd'hui et vous affirmerez toujours le souvenir, de la dévotion.

Et au premier rang des anciens, nous saluons avec respect et joie la présence du général Lebacqz qui a commandé valeureusement le 1^{er} Chasseurs Ardennais après la mort au champ d'honneur, le 12 mai, du colonel De Schopper, dont le nom rappelle qu'il était originaire de Gand. Nous tendions aussi le général Bourgeois, glorieux commandant du 5^{me} Chasseurs Ardennais ; malheureusement, il a dû subir, il y a quelques jours, une grave intervention chirurgicale. Nous voyons aussi à cette tribune tant d'anciens : les colonels Borgniet, Remienne, Lallière, Molny,

Pecquet, Wauthoz... Mais je dois arrêter là l'énumération.

Merci aussi à notre musique FDI, si sollicitée ces dernières semaines, et aux détachements des deux unités Ch. A. de l'armée actuelle : le 1^{er} et le 3^{me} régiments, continuateurs de ceux qui, précisément, ont combattu à Vinkt. Merci de leur présence à leurs chefs de corps, le colonel Dolagne et le major Deille.

Enfin, je m'adresse avec émotion aux familles de ceux des nôtres qui ont livré ici le dernier combat. Elles sont personnalisées par Mme Dhuren parce qu'il est l'officier le plus élevé en grade tombé à Vinkt, et parce que le commandant Dhuren, compagnon de promotion du Roi Léopold à l'Ecole Militaire, a passé toute sa carrière au 10^{me} de Ligne et aux Chasseurs Ardennais, et qu'il s'est toujours identifié, à mes yeux, comme l'officier modèle.

A la population de Vinkt, nous voulons adresser un message de gratitude et d'amitié. Depuis plus de vingt ans, nous nous retrouvons à la même époque pour nous recueillir en commun dans le souvenir de nos martyrs et de nos morts glorieux. Les liens établis en 1940 se sont cimentés et renforcés. L'existence de ce mémorial ne pourra que les rendre impérissables. Nous vous savons gré de nous avoir associés de si étroite façon à sa réalisation, et nous remercions plus particulièrement Monsieur le Bourgmestre Vercaemre, Monsieur l'Instituteur en chef De Vlioger, initiateur du monument, le Secrétaire communal honoraire M. Van der Eecken, et le Trésorier, votre révérend Curé, l'Abbé Michon.

Nous apprécions aussi l'effort considérable fait par tous les habitants de cette commune en prenant une part prépondérante au financement du monument. Le fait qu'il ait été exécuté vingt-huit ans après les événements qu'il rappelle indique précisément la puissance du souvenir.

Il est impossible de retracer les événements de 1940 autrement que sous forme d'une très large fresque. Voici les faits, plus ou sommairement rapportés.

Le Roi Léopold décide, au lendemain de la conférence d'Ypres, que toute l'Armée belge livrera bataille totale sur la Lys et le canal de dérivation. Il est à remarquer que les Chasseurs Ardennais n'étaient pas initialement appelés à prendre position ou à se battre à Vinkt. Pour cette région la première ligne était constituée, du nord au sud, par la 5^{me} D.I. jusqu'à Nevele, puis la 4^{me} D.I., et à partir du pont de Meulebroeck, par la 2^{me} D. Ch. A. couvrant un front énorme de 12 km 500, avec la 5^{me} Ch. A. à Deizne, le 6^{me} à Grammen et dans la boucle de Göttem, et le 4^{me} jusqu'à Ponthoeck-Oeselgem, face à Olsene.

Quant à la 1^{re} D. Ch. A., engagée sans trêve depuis le début des hostilités, ayant réalisé toutes ses destructions à la frontière, ayant livré de nombreux combats, arrêtant notamment un jour, à Chabrehez, la Division blindée de Rommel et celle de Guderian à Bodange, détruisant les parachutistes et les troupes aéroportées à Léglise et à Bertogne ; au contact encore sur l'Ourlhe, et plus tard dans la région de Porwez, après avoir été terriblement éprouvée par les bombardements aériens de Tempoux et des environs ; ayant effectué ensuite une très difficile mission sur la Dendre où, par des combats retardateurs, elle devait permettre la préparation du front de la Lys, manœuvre qui fut conduite avec une dextérité exemplaire. Durant le combat encore lors de son recueil dans la tête de pont de Gand, et no-

amment, pour le 1^{er} Ch. A., à Zwijnaarde, elle avait droit enfin à quelques heures de repos. Elle avait perdu déjà plusieurs centaines de morts et de blessés, et son moral demeurait élevé. Dans la nuit du 23 au 24 mai, elle prit donc cantonnement à Vinkt pour le 1^{er} Ch. A., à Lotenhulle pour le 3^{me} Ch. A., et au sud de Bellem pour le 2^{me} Ch. A. Elle devait, le lendemain, se diriger dans la direction de Tielt-Roulers, le Roi ayant décidé, en raison de sa mobilité et de son ardeur combattive, de l'utiliser comme réserve d'Armée à porter aux endroits les plus menacés.

Le 24 mai, les Allemands des 18^{me} et 6^{me} Armées lançaient des assauts furieux contre Deizne, Göttem et Ponthoeck. Ils parvenaient à franchir la Lys en deux endroits, mais ils étaient rejetés sur l'autre bord par des contre-attaques dans l'après-midi et la nuit. Le 5 Ch. A. avait reçu ordre d'abandonner la Lys pour le canal de dérivation à Deizne, de manière à réaliser un front mieux soudé.

Le 25 mai à l'aube, la 18^{me} Armée allemande passait à l'attaque au nord de Deizne, où le front s'écroulait. Immédiatement, la 1^{re} D. Ch. A. fut alertée. Le 3^{me} bataillon du 1^{er} Ch. A., sous les ordres du commandant Philippart, prit position au centre de Vinkt, et le 1^{er} bataillon du major Temmerman plus au nord. Croyant déjà avoir enfoncé le front belge, les Allemands furent surpris à l'entrée de Vinkt, venant de Nevele, par le feu serré que leur infligea la 7^{me} Cie du commandant Dhuren. Leurs assauts répétés furent repoussés ; quand ils obtenaient de légers gains, ils étaient aussitôt récupérés par des contre-attaques.

La nuit, le commandant de Division fit monter en ligne deux bataillons du 3 Ch. A. commandés par les majors Van Espen et Velghe, appuyés notamment par la compagnie-moto du 2 Ch. A. Désormais, la bataille de Vinkt serait poursuivie par les deux régiments, profondément interpenétrés.

Plus au sud, le 5^{me} Ch. A., vivement attaqué de front, puis de flanc à cause de la brèche créée au nord du dispositif, réussissait, au prix de lourdes pertes, à s'aligner sur les 1^{er} et 3^{me} Ch. A. Ainsi, un front continu Chasseurs Ardennais était établi de Nevele à Olsene. Mais il n'y avait plus de réserves.

Le 26 mai, dans Vinkt, l'ennemi lança encore deux attaques furieuses, mais il subit de telles pertes que le désarroi naquit parmi les troupes allemandes qu'il fallut retirer pour les reformer et attendre des unités fraîches en renfort. Les assauts recommencèrent sans interruption, par plusieurs régiments, le 27 mai, de l'aube jusqu'à 11 heures. Une fois de plus, les Chasseurs Ardennais tinrent bon partout. Il fallut des événements au nord du front pour que le Haut Commandement ordonnât, à 12 h. 30, le repli sur la ligne Maldegem-Tielt. Le repli des 1^{er} et 2^{me} Ch. A. fut protégé par le 2^{me} régiment, qui avait pris position sur le Neringbeek. Les derniers Chasseurs Ardennais avaient quitté Vinkt après 15 h., quand le gros des troupes allemandes fit son entrée.

Les souffrances de la population civile, hélas ! n'étaient pas terminées. Dès mai 1940, en effet, on a pu constater que ces Allemands, que certains présentaient comme des modèles de correction, ne l'étaient que si on ne leur résistait pas ; autrement, ils se manifestaient comme les hérautiers naturels des soudards qui se sont distingués, en 1914, de la manière que l'on sait, à Louvain, à Rossignol, à Andenne et à Dinant, en y ajoutant, cette fois, les raffinements sadiques inspirés des doctrines nazies. Dès le 25 mai, après l'échec de la première attaque sur Vinkt, les Allemands se servirent comme boucliers de militaires sans armes du Service de Santé du 15^{me} de Ligne ; plus tard, ils obligèrent d'autres prisonniers de guerre à piloter des camions belges et firent marcher devant eux des prisonniers du 11^{me} de Ligne. A Deizne, ils placèrent devant eux un écran constitué de quelque 150 civils, dont une cinquantaine furent les victimes de l'artillerie allemande.

Le 26 mai, après que la contre-attaque du 3 Ch. A. eut dégagé les lièzières de Vinkt, rendus furieux de leurs pertes énormes, les Allemands, se retirant, entraînaient un certain nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qu'ils enfermèrent dans l'église de Meigem où plus de vingt devaient trouver la mort, assassinés à coups de grenades et de fusils.

Le terreur atteignit son point culminant à Vinkt le 27 mai en fin d'après-midi, quand le retrait des Chasseurs Ardennais eut permis de pénétrer dans le village. Exécutions sommaires, brutalités et sévices de toutes sortes ; deux Chasseurs Ardennais prisonniers furent notamment abusés dans des conditions abominables. Le calvaire se poursuivit après la capitulation, le 28 mai. Au total, quatre-vingt-six habitants de la commune et de nombreux réfugiés furent massacrés ; l'ainé avait 89 ans, le plus jeune, 13. Plus de deux cents personnes perdirent ainsi la vie devant le front des Chasseurs Ardennais.

Il n'y a pas la moindre justification à ces actes, sinon la rage résultant de la résistance de soldats qui accomplissaient leur devoir. Dans une large mesure, les Allemands étaient sous l'empire de la recommandation qui leur avait été faite par leur commandement : « Devant vous, craignez les Chasseurs Ardennais... »

Nous évoquons avec douleur et commisération le calvaire de la population civile de Vinkt et des localités environnantes, à la suite des brutalités allemandes. Nous nous inclinons respectueusement devant la mémoire des innocents victimes dont le sacrifice a rejoint celui de nos nombreux camarades qui ont livré ici un loyal combat pour défendre cette terre de Flandre contre l'envahisseur.

L'attitude de la population de Vinkt lui a valu l'exceptionnelle distinction de l'octroi de la Croix de Guerre 1940. Un de ses grands mérites a été de ne pas céder aux pressions dont elle fut l'objet de la part des Allemands et de leurs valets, et qui tendaient à échauffer une monstrueuse machination pour imputer aux Chasseurs Ardennais des fautes qu'ils n'ont pas commises.

Je disais qu'un des grands mérites de la population de Vinkt a été de ne pas céder, au cours de l'été 1940, alors que les Allemands paraissaient triomphants, aux sollicitations et pressions dont elle fut l'objet et qui tendaient à faire retomber sur les Chasseurs Ardennais la responsabilité du comportement sauvage des troupes hitlériennes. Si les Chasseurs Ardennais se sont battus avec ardeur, ils n'ont jamais manqué à ce qu'on nomme, non sans quelque ironie,

les lois de la guerre. Le major Velghe écrivait dans son journal de campagne que les Chasseurs Ardennais avaient pu quitter Vinkt « la tête haute et la conscience en paix ». J'ajouterais « et y revenir », ce qu'ils font depuis plus de vingt ans, afin d'honorer leurs morts avec ceux de Vinkt, au cours de manifestations empreintes de la plus grande amitié.

Même les Allemands ont rendu hommage au comportement des Chasseurs Ardennais à Vinkt. Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée ici, en juillet 1940, à la mémoire de leurs centaines de morts, un officier supérieur de la Wehrmacht a déclaré : « Ici, à Vinkt, a été livré le plus dur combat de toute la Belgique. Ici, les Chasseurs Ardennais se sont défendus farouchement pour leur patrie. Le Roi des Belges peut être fier de ses Chasseurs Ardennais... »

Citée à l'ordre du jour de l'Armée pour Vinkt, la 1^{re} D. Ch. A. le fut aussi à l'ordre du jour du VI^{me} Corps d'Armée auquel elle avait été rattachée durant la bataille. Le texte de la citation, rédigé par un Flamand, le lieutenant général Verstraeten, mérite que j'en rappelle deux courts extraits : « Je... me découvre bien bas devant vous tous, les braves de la 1^{re} Division des Chasseurs Ardennais... J'adresse à la 1^{re} Division Ch. A. « un dernier témoignage de mon admiration et de ma reconnaissance : d'admiration pour l'enthousiasme, le courage et le patriotisme dont elle a toujours fait preuve, qualités qu'elle a poussées sans hésitation et sans fléchissement jusqu'au sacrifice suprême ; de reconnaissance parce qu'elle m'a donné, à l'heure finale, la reconfortante impression qu'il y avait encore des soldats belges sachant se couvrir de gloire au prix de leur sang... »

Si les Chasseurs Ardennais ont su, au cours de toute cette campagne, se distinguer, ils le doivent à leur entraînement, à leur discipline, à leur esprit de camaraderie, à leur sens du devoir, à leur conviction à l'image de l'Antique que l'attachement à la patrie reste la première des vertus. Le symbole de leur race, rude et tenace, s'incarne dans leur emblème, le solitaire de leurs forêts. Nul être n'est plus pacifique que le sanglier ; mais qu'on l'attaque, il sait alors se battre mieux qu'un lion, s'accrochant au sol, forçant sur ses adversaires qu'il bouscule de son butoir et déchire de ses crocs acérés.

On a pu s'interroger aussi sur la résolution dont ont fait preuve les Chasseurs Ardennais sur cette terre de Flandre, si éloignée de leurs vurs coléaux. C'est que pour eux, le pays ne s'arrêtait pas à leur village ou à leur région ; c'est

qu'en défendant le sol de Flandre, ils savaient qu'ils défendaient aussi leur sol parce que c'était le sol de la Belgique.

Et quand, tout à l'heure, s'égrènera la longue liste de ceux des nôtres tombés ici, et qui font partie de la cohorte des quelque 650 Chasseurs Ardennais qui ont perdu la vie au combat du 10 au 28 mai 1940, dont plus de la moitié en Flandre, et auxquels s'ajoutent plus de 2.000 blessés, on pourra mesurer l'intensité du sacrifice consenti par les enfants de l'Ardenne pour défendre toutes les parties du territoire national.

La manifestation de ce jour est reconfortante. Alors que notre monde devient « enragé », alors que notre pays gaspille ses atouts — et il sent de qualité — pour se diviser contre lui-même en des mesquines querelles idéologiques et clocheriennes, alors que l'on s'acharne à ériger entre les citoyens d'un même pays des barrières quand on aurait, au contraire, besoin de se rencontrer davantage pour mieux se comprendre, s'estimer et s'aimer. Car si perpétuer le souvenir des morts constitue un devoir sacré, la patrie ne peut survivre que dans la communion des vivants.

Ceux qui sont réunis en ce moment à Vinkt doivent, Flamands et Wallons, devenir des combattants de première ligne. Nous devons trouver, nous ensemble, ce que Malraux appelait naïvement « l'accent invincible de la fraternité », afin que notre Belgique reprenne le chemin de l'union et de la grandeur.

Aujourd'hui, le rude sanglier des Ardennes est venu, en ami, à la rencontre du fier lion de Flandre. Pour lui dire que cette Belgique est notre, que ses morts sont nos morts, et que les nôtres les siens ; que leur sang a fécondé la même terre.

Il faut que les Belges concentrent toutes leurs énergies, de concert, au remodelage et au renouvellement de leur pays. Ce n'est pas parce qu'il faut repêcher, tapper et changer quelques pièces de mobilier qu'on abat la maison.

Habitants de Vinkt, nous vous apportons ce jour un message de fraternité. Vous découvrirez tantôt un Chasseur Ardennais sculpté dans notre dure pierre de schiste et qui, dorénavant, veillera sur ce monument et sur Vinkt.

Je disais que dans un instant, quand la stèle centrale aura été découverte, deux anciens de Vinkt dévoileront la silhouette éternelle d'un Chasseur sorti du schiste de nos Ardennes et qui, désormais, nuit et jour, montrera la garde à Vinkt. Et voici que descend de nos hauts plateaux, en apothèse, l'hymne fait de vieux airs luxembourgeois, voici la marche allègre et décidée des premiers soldats ayant porté le béret vert.

MESSAGES

Nous avons reçu de nombreux messages de félicitations et de gratitude à la suite de l'inauguration du monument de Vinkt. Nous en extrairons trois.

Le premier, et sans doute le plus émouvant, émane du fils du 9^{me} bataillon mitrailleur René Emond, de la 9^{me} Cie du 5 Ch. A., tombé à Vinkt, le 26 mai. Nous le reproduisons en sa quasi-intégralité :

«... nous avons été profondément touchés par cette cérémonie du souvenir.

Nous avons été d'autant plus frappés par le grandiose que a caractérisé cette journée que nous avons mesuré réellement ce qu'était le célèbre esprit des Chasseurs Ardennais. Nous pensions voir une délégation traditionnelle

et nous avons vu presque une armée, fière et altière comme par le passé.

Vraiment, Monsieur le Président, tous ces anciens, venus des lointaines terres de l'Ardenne nous ont bien prouvé qu'ils se souvenaient. Ils nous ont émus. Ils représentent bien l'image de ce qu'était pour moi mon père. Je suis très fier qu'il était des leurs.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir si bien organisé ces cérémonies, d'avoir dit dans votre discours les mots, devenus si rares dans le chaos actuel et qui sont chargés de grandeur humaine, les mots de la fraternité ; je suis de ceux qui y croient et je n'en éprouve nul regret ».

De notre camarade L. Dombret, lieutenant en 1940 à la 7^e Cie du

3 Ch. A., blessé à Vinkt, le 26 mai au matin :

« Un grand bravo pour la magnifique, l'impressionnante cérémonie de Vinkt ! Et aussi pour tout ce qui a dû précéder ! »

Une carte à signature illisible qui nous vient de Den Haan (Le Coq) et qui était adressée au président de la Fraternelle à Bruxelles ou à Vinkt ! Elle nous est parvenue via Vinkt :

« Félicitations à Monsieur Alb. Hubert, Président des Chasseurs Ardennais et à la population de Vinkt pour le beau geste qu'ils viennent de faire.

Que le ciel les protège tous et que ce beau monument nous apporte le paix tant attendue ».

REMERCIEMENTS DE LA COMMUNE DE VINKT

Quelques jours après la cérémonie, le président national de la Fraternelle a reçu de Vinkt, sous la signature de Monsieur R. Vercamer, bourgmestre-président, et de M. J. Van Der Eecken, secrétaire du comité du monument, une longue et émouvante lettre qui exprime magnifiquement les sentiments de la population de Vinkt à l'égard des Chasseurs Ardennais. Nous croyons de notre devoir d'en reproduire de larges extraits, traduction libre :

« Très honoré président national et cher ami,

Maintenant que nous sommes quelque peu remis des fatigues résultant de la réparation de l'émouvante, grandiose et impressionnante cérémonie d'inauguration du monument, nous voulons d'abord et surtout rendre hommage aux Chasseurs Ardennais qui sont venus en grand nombre de toutes les parties de la Wallonie conférant à cette belle émouvante cérémonie un lustre incomparable, de telle sorte qu'elle restera comme un des plus grands et des plus beaux jours de l'histoire de Vinkt. La présence de centaines de Chasseurs Ardennais qui formèrent comme le bouquet » (en français dans le texte) de tout le défilé, est aujourd'hui encore l'objet de toutes les conversations à Vinkt, et elle a profondément touché la population. Au nom du comité exécutif, de la population de Vinkt et surtout des membres des familles des victimes civiles, nous vous prions d'avoir la bonne indulgence, dans le prochain numéro du bulletin périodique de la Fraternelle, « Le Chasseur Ardennais », d'exprimer MM. les présidents des différentes sections et à leurs membres, les sentiments profonds de reconnaissance et d'amitié que nous leur témoignons pour la peine qu'ils ont prise d'entreprendre un si long voyage, afin de rendre hommage à leurs camarades tombés au champ d'honneur et à nos martyrs, et pour le fait que leur innombrable présence a donné un éclat inoubliable à la magnifique cérémonie d'inauguration.

Cela leur fait honneur à tous et, pour la population de Vinkt, qui porte les Chasseurs Ardennais dans son cœur, ce fut une preuve d'amitié et d'affection qu'elle a vivement ressentie.

Nous vous prions en même temps de remercier de tout cœur le conseil d'administration de la fraternelle pour toute l'assistance et la collaboration qu'il nous a apportées durant les travaux préliminaires...

... la cérémonie a revêtu dans sa totalité un caractère national et patriotique...

...Pouvons-nous également vous demander d'être notre interprète auprès de M. Posviek, ministre de la Défense nationale, pour lui exprimer nos plus cordiaux sentiments de gratitude pour sa grande bienveillance et la collaboration qu'il nous a témoignées et qui est

pour une bonne part dans le caractère grandiose qu'a revêtu la cérémonie.

Nous ne pouvons pas trouver les mots pour vous exprimer, à vous personnellement, nos sentiments de reconnaissance pour tout ce que vous avez bien voulu faire en vue du succès de cette manifestation et il doit être dit que sans votre bienveillant concours, jamais nous n'aurions pu atteindre un tel résultat.

Nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Nous espérons que les liens d'amitié ainsi que d'estime et d'affection mutuelles qui se sont établis se maintiendront et croîtront dans l'avenir, au plus grand profit de l'unité de notre chère patrie et de la compréhension réciproque entre nos deux communautés...

De son côté, M. l'abbé Michem, vénéral curé de Vinkt nous a écrit en français une longue lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« La journée de l'inauguration de « notre » monument national restera dorénavant inoubliable. En effet, toutes les cérémonies se sont déroulées avec une dignité impressionnante et dans une ambiance de solidarité nationale.

Je crois que c'est à nous de vous remercier et de vous en féliciter ; la part que vous y avez prise a été décisive pour la bonne réussite de cette manifestation unique ».

Enfin, au moment où nous clôturons ce numéro, nous avons reçu une nouvelle lettre des autorités de Vinkt, auxquelles nous avions exprimé nos chaleureux remerciements pour l'accueil particulièrement cordial de la population. Elle démontre combien profonde est l'impression laissée par les Chasseurs Ardennais, « nos amis », lors de cette inoubliable journée.

Le bourgmestre ajoute que nous ne pouvons nous faire une idée du nombre considérable de visiteurs de toutes les parties du pays qui défilent chaque jour à Vinkt, et surtout les samedis et dimanches, et qui ne tarissent pas d'éloges pour le monument représentant à leurs yeux une magnifique image de la paix.

EN HOMMAGE AUX REGIMENTS DES CHASSEURS ARDENNAIS

Entrés vivants dans la légende
Tes régiments, les tout premiers,
Eurent cette immense insolence
De résister, même écrasés.

Quand le pays fut occupé,
Submergé par cette marée
De fer, d'acier,
Nos mémoires fidèles, gardaient
Le souvenir des verts bérets.

Et lorsque tes drapeaux s'inclinent
Devant les monuments gravés,
La pierre, elle aussi, se ranime
Et prend vie
Dans le sanglier.

M.L. HOYAUX.

SOUVENIR ET RECONNAISSANCE

Nous avons reçu une lettre de notre camarade Bernard Lamotte, qui fut présent le 26 mai à Vinkt et qui habite Overijse. Il appartenait au 5^e Chasseurs Ardennais et a vu son chef, le lieutenant Paul Noël, tué à ses côtés le 25 mai. Lui-même revendique de n'avoir échappé à une mort certaine que grâce au sang-froid, au courage et à l'héroïsme d'une femme accourue à son secours en plein bombardement. Grièvement blessé, alors qu'il se trouvait dans la cour de l'école, Lamotte est tombé dans un coin, perdant son sang en abondance d'une large plaie au ventre, et une artère de l'aîne sectionnée. Une femme qui l'avait vu tomber est venue au mépris du danger ligaturer l'artère et lui donner les premiers soins.

Notre camarade nous dit son éternelle gratitude à l'égard de cette personne, Mme Coryn, qui habite actuellement à Astene-lez-Deinze, et nous demande de lui rendre l'hommage qu'elle a bien mérité pour avoir sauvé la vie d'un des nôtres. Nous le faisons bien volontiers.

UN LIVRE

VINKT IN MEI 1940

L'abbé F. MICHEM, actuel curé de Vinkt, a publié, à l'occasion de l'inauguration du monument et au profit de celui-ci, un petit livre de 104 pages ayant pour titre « Vinkt in mei 1940 ».

Préfacé par le bourgmestre VERCAMER, l'ouvrage se compose de deux parties, la première : la bataille pour Vinkt ne tarit pas d'éloges sur la bravoure des Chasseurs Ardennais ; la seconde traite de Vinkt « le village martyr ».

Le livre contient une grande carte, un certain nombre de dessins au trait, ainsi que la reproduction de photographies prises à l'époque par des soldats allemands.

On y trouve aussi la liste des morts militaires et civils.

Vinkt, écrit l'auteur, est désormais un symbole de gloire et de deuil. Le nom de Vinkt orne la proue d'un navire de notre marine ; il figure au fronton d'une caserne ; il est reproduit en lettres d'or sur les glorieux drapeaux « de nos Chasseurs ardennais ».

La 1^{re} édition de 1250 exemplaires a été épuisée en moins d'un mois. Une nouvelle vient de sortir de presse, et 300 exemplaires ont été vendus en quelques jours.

Ces deux premières éditions sont uniquement en néerlandais et on peut se procurer le livre en versant 100 F au C.C.F. 100.55.39 de « Het Oorlogsgedenkteken Vinkt ».

La réalisation d'une édition française est sérieusement envisagée. Nous serions heureux d'enregistrer les marques d'intérêt pour celle-ci.

AU 3^e CHASSEURS
ARDENNAIS
En ascension remarquable

LA MARCHÉ DU SOUVENIR...

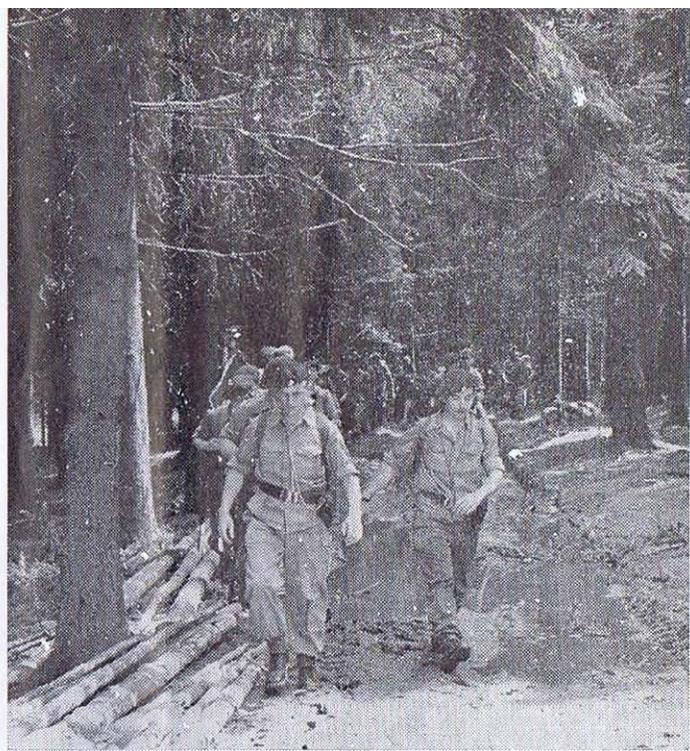
est devenue une grande
manifestation nationale,
appelée sans doute à passer
au plan européen

Il nous est impossible de narrer par le menu les péripéties de la 2^e Marche du Souvenir, d'une part, parce que nous avons pu la suivre seulement durant la majeure partie de la 1^{re} journée et la moitié de la dernière ; d'autre part, parce que la presse en a relativement beaucoup parlé, encore que nous renvoyions nos lecteurs à nos observations contenues dans notre éditorial.

La Marche du Souvenir restera sans doute la plus belle des initiatives du lieutenant-colonel Borboux. En 1967 - il faut toujours faire ses premiers pas - elle avait réuni quelque trois cents participants ; ils furent près de 2000 si l'on ajoute aux 1600 « permanents » les marcheurs d'un jour, entre le 15 et le 18 mai.

Et l'on parle déjà de la 3^e édition qui se ferait sans doute durant les fêtes de Pentecôte, de manière à y associer plus étroitement les groupes de jeunes,

La colonne en file indienne au sortir de la forêt.
(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).



Au cœur de la forêt d'Ardenne, l'Arduenna Silva qu'a traversée et chantée Pétrarque, le poète de l'Amour
(Cliché « FM »).

en même temps que l'on tâchera de sortir du plan belge. Et on le peut.

Rappelons l'objectif des promoteurs : combiner l'entraînement physique, un pèlerinage sur les lieux des premiers faits d'armes des Chasseurs Ardennais à la frontière, faire mieux connaître les beautés touristiques du Luxembourg, resserrer les liens entre militaires de nos trois régions linguistiques.

Les participants

Au total, plus de 1600 participants à toute l'opération. Très peu d'abandons. Ajoutons les marcheurs d'un jour ou d'une partie du trajet, et notamment les élèves des établissements scolaires, notamment à Martelange, Bastogne et Vielsalm.

Parmi les inscrits on comptait entre autres : 100 officiers d'active ou militaires, 90 officiers de réserve, 80 candidats officiers de réserve, 230 sous-officiers d'active, 45 sous-officiers militaires, 20 candidats sous-officiers, 15 sous-officiers de réserve, 120 caporaux et soldats de carrière, ainsi que plus de 600 caporaux et soldats militaires. Tous, de volontaires. Les unités, casernées en Belgique ou en Allemagne, étaient au nombre de 42, les principaux détachements étant envoyés, en dehors du 3^e Ch. A., bien sûr, par : 1 Ch. A., 1^{er} et 3^e Para, 2^e Commando, 6^e Ligne, 2^e Chass. à pied, 2^e Cyclistes, 4^e Lanciers, 75 A, 5 et 12^e T. Tr., 4^e Groupe mobile de Gendarmerie, 17^e Cie d'Ordonnance, 3^e Bon MP, Cie QG de la 1^{re} Division, Ecoles d'Infanterie, du Génie et des T. Tr., 2^e Cie médicale. Répartition linguistique : environ 70 p. c. de franco-

phones, 25 p. c. de néerlandophones et 5 p. c. de germanophones.

Principales manifestations

Énumérons les principales manifestations, marquées généralement d'une allocution, d'un dépôt de fleurs et d'un défilé.

Au départ, à Arlon, depuis la place des Chasseurs Ardennais, et devant le monument du 10^e de Ligne, discours du major Derille, et défilé de départ. A Bodange, un peloton de 1 Ch. A. à la Croix Bricart, en présence du drapeau fédéral porté par P. Thébarath, présent toute la journée, du président national et du camarade Aulphenne et de l'adjudant Janssens. Grand défilé final d'étape au monument national des Ch. A. à Martelange, en présence de toutes les personnalités.

A Bastogne, manifestation au Mar-dasson et au monument Cady, puis défilé en ville. A Chabrehez, récit du combat par notre camarade Catin, comme Aulphenne l'avait fait à Bodange, et cette fois en présence du ministre de la Défense nationale. Nouvelles manifestations aux deux sièges de Rochelival fleuries par le valeureux commandant Liégeois, sans oublier les réceptions par les autorités communales dans tous les villages traversés.

L'apothéose à Vielsalm où les marcheurs firent une entrée réellement triomphale, sous les acclamations, dans une ville parée comme en ses plus beaux jours de fête : drapeaux, guirlandes, arcs de triomphe, banderoles. Et comme on n'est pas sectaires chez

ous, les « Welkom » et « Willkommen » voisinaient avec « Bienvenue ». Pourvu que le bourgmestre Remacle ne se soit pas adressé des observations par l'ineffable commission Renard !

Au parc communal où avait été formé un carré, des diplômes furent remis à tous les marcheurs, un cérémonial particulier étant prévu pour certains d'entre-eux : le colonel Borboux, les « vieux pékins » Robert, Flaman et Coene, sans oublier la plus jeune et la plus alerte des marcheuses, Bessy dont la queue frétille daise sous la caresse du major Derille. Ensuite des plaquettes furent remises aux chefs de détachements par le général Champion, les colonels Remieue et Van de Walle, le président national de la Fraternelle et M. Romus, directeur provincial au tourisme.

Puis, des réceptions dans les mess. Chez les officiers, diverses allocutions, notamment par le président de la Fraternelle qui fit acclamer le major Derille. Des plaquettes souvenir furent encore remises à des non-marcheurs, dont le sous-signe.

Et tard, dans la nuit, on écrasa toutes les cloches dans un pal endiablé...

Personnalités

Il est impossible de citer toutes les personnalités ayant pris part aux diverses manifestations. Le colonel Remieue, commandant militaire de la province, fut présent partout, de même que la musique FDI, dont la résistance fut admirée. Tout le long du parcours, les dirigeants régionaux et locaux de la Fraternelle. Le président national à Arlon, le docteur Bodange, Martelange, Rochelinal et Vielsalm; une importante délégation du Brabant, conduite par le président François à Vielsalm. A Arlon, au départ, MM. R. Reuter, représentant le gouverneur, le colonel Defêche, commandant de groupe de la gendarmerie, Remon, président de l'Union des groupements patriotiques et délégué de la Fraternelle du 10^e de Ligne. A Martelange, le bourgmestre Remy et toutes les notabilités locales. A Bastogne, le gouverneur de la province, M. Brasseur; le général Ducamp, chef d'E. M. de la Force terrestre, le colonel BEM Legrand, commandant la 1^{re} Brigade; le bourgmestre-député Olivier; le sénateur Renquin; les députés permanents Bastin, Bock et Gillard.

A Chabrehez, M. Poswick, ministre de la Défense nationale et le général Danloy, aide de camp du Roi et commandant la 3^e Circonscription militaire. A Vielsalm, toutes les autorités locales, sous la conduite du bourgmestre Remacle.

Marcheurs éminents...

Accomplirent toute la marche, le colonel BEM Van de Walle, commandant de l'Ecole d'Infanterie, qui étonna tout le monde par son allant et son état de fraîcheur, le lieutenant-colonel Borboux, créateur de la manifestation. Tous deux firent l'objet d'une ovation au parc de Vielsalm. Le Lt-col. BEM Jacques, ex-commandant de 1 Ch. A. fut de la 1^{re} étape, tandis que la dernière compta notamment le colonel BEM Marlière, ancien du 3 Ch. A. et commandant de la 7^e Brigade, le colonel BEM Camus, ancien commandant du 3 Ch. A., le colonel Henrion de l'Ordonnance, le Lt-col. Delogne; commandant le 1 Ch. A. Donnant un bel exemple, le général Champion, ancien du 3 Ch. A. et de la 1. D. Ch. A., réédita son exploit de l'an dernier en effectuant tout le trajet de la dernière étape. Et c'est devant lui que les troupes eurent l'honneur de défilé à l'arrivée à Vielsalm.

A noter encore qu'à quelques kilomètres de Bastogne, attendirent et accompagnèrent les marcheurs, MM. Olivier, député-bourgmestre; Bastin et Bock, députés permanents. Plusieurs groupes de jeunes accomplirent la dernière étape, avec, au milieu d'eux, Mme Borboux, M. Demoulin, échevin et l'abbé Villers, vicaire à Vielsalm.

Enfin, last but not least, comme on dit en français, le ministre Poswick fit aux organisateurs l'heureuse surprise de débarquer à Wibrin en hélicoptère, puis d'accomplir en battle-dress les sept derniers km, avec un entrain tel que tout le monde arriva longtemps à l'avance sur l'horaire. Il assista à toutes les cérémonies de Chabrehez.

Nous devons enfin mentionner la performance de courage exceptionnel du capitaine Dupont qui commanda le détachement de la 45^e compagnie d'Ordonnance. Ayant une déchirure musculaire au genou depuis avant Bastogne, il réussit cependant à terminer la marche, partant chaque jour 90 minutes avant la colonne.



A la sortie de Bastogne, est-ce la perspective d'avaloir 30 km ou la... présence de cette jeune marcheuse qui rend si alertes et joyeux l'adjudant Flaman et notre secrétaire national ? En tout cas, le major Derille tire à l'altéage. (Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).



On chemine sur un air de guitare. (Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).



Les récompenses : la plus jeune marcheuse manifeste sa joie en recevant son diplôme. Il s'agit de Bessy, mascotte du 45^e Ordonnance. (Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).

...et vieux marcheurs

Le doyen des marcheurs n'était autre que notre vaillant secrétaire national, Victor Robert. Quand nous l'avons conduit jusqu'Arion, le 15 mai au matin, nous pensions bien le... recueillir le soir à Martelange et le ramener à Bruxelles. Et bien, nous l'avons trouvé plein d'allant à la première halte à Heinstert; il était toujours aussi dispos le soir à Martelange. Les journaux nous l'ont montré à Bastogne et Chabrehez, et nous l'avons retrouvé resplendissant et facon à Rochelinal et Vielsalm. Un grand coup de chapeau et un bel exemple qui trouvera, nous l'espérons, des imitateurs l'an prochain.

L'adjudant Flaman est un récidiviste; il accomplit toute la marche, comme l'an dernier, avec le sourire. Proficit.

Il y eut aussi un M. Coene de Jupille, et d'autres...

Organisation

L'organisation de la Marche fit l'admiration de tous. Aussi, nous félicitons de tout cœur tous ceux qui ont contribué ainsi à son extraordinaire succès. Et d'abord, le grand maître d'œuvre, le chef de Corps, le major Derille, qui fut omniprésent, étonnant tout le monde par sa résistance et son souci de veiller à tout. Citons ensuite, le commandant en second, le major Koeune, qui a tracé l'itinéraire et fut chargé de l'organisation générale; le capitaine De Koninck, organisation matérielle; le commandant Godichal, organisateur des camps de Martelange et Liernaux; le lieutenant Franssen, de celui de Bastogne. Il fallait dresser des centaines de tentes, préparer le repas du matin et la casse-croûte à emporter pour midi (21.000 tartines à beurrer au départ d'Arion), le repas chaud du soir et le servir. Bravo aux cuisistes et à leurs assistantes bénévoles, épouses d'officiers et de sous-officiers.

Voici d'ailleurs ce qu'écrivait l'hebdomadaire militaire « F M » : «...les organisateurs avaient assuré pendant quatre jours, accueil, logement, couchage, ravitaillement, soins médicaux, éclairage, et fourni main-d'œuvre spécialisée, banalisée ou matériels spéciaux, grâce à la collaboration de 15 unités.

La veille de la marche et à l'arrivée, tout marcheur trouvait un abri dans une des tentes du campement comprenant poste d'information et de secours, une cantine et une armerie. Des équipes spéciales se tenaient à sa dis-

position pour veiller à son confort. A l'entrée du bivouac, un tableau le renseignait sur la configuration des lieux. Après la marche, le marcheur pouvait même trouver ses bagages personnels

sur son lit de camp, de même que sa correspondance; urbanité et gentillesse étaient au rendez-vous après l'effort.

Très bien et à l'année prochaine pour les... 5.000 marcheurs! A. H.



Entrée à Vielsalm pour le défilé triomphal. (Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).



Concentration en cours des marcheurs au pied du mémorial américain du Mardasson à Bastogne. (Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).

LES FASTES DU 3 CH. A.

Les fastes 1968 du 3^e Chasseurs Ardennais, brillamment préfacés par la Marche du Souvenir, se sont poursuivis par le programme traditionnel les 21 et 22 mai. Comme à l'accoutumée, la veillée d'armes fut organisée de main de maître par l'aumônier Ronveaux. Le 22 mai, prise d'armes au parc communal, sous la présidence du général Danloy, aide de camp du Roi et commandant la 3^e Circonscription militaire. Y assistaient entre autres, en dehors des notabilités locales, le général Champion, Mgr Cammaerts, aumônier général des Forces armées, les colonels Remieue et Legrand, le colonel Sharpe, adjoint à l'attaché militaire des USA, le député permanent Bastin, représen-

tant le gouverneur de la province, le commissaire d'arrondissement Lion, de nombreux anciens chefs de Corps et anciens du 3^e Ch. A. dont les colonels Stephany, Peterkenne, Camus, Borboux et Pecquet. Les anciens étaient particulièrement nombreux, avec les drapeaux de Vielsalm, Bastogne, Houffalize, du Brabant et de Molenbeek, le président national, le vice-président national Piedboëuf, les présidents André, Catin, François, etc...

Bien sûr, la musique FDI sous l'habile direction du lieutenant Cardon, et la nouvelle mascotte, Clovis, s'ont de la Fraternelle, et qui fut aussi sage que son prédécesseur, était bruyant.

Après l'allocution du major Derille,

une belle initiative, le défilé du drapeau devant les nouvelles recrues. A noter que comme aux fastes du 1^{er} Ch. A., les drapeaux des deux autres unités Ch. A. encadraient celui de l'unité en fête.

La croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne fut remise à l'adjudant Graff et celle de chevalier de l'Ordre de Léopold II à l'adjudant Bosquelle.

Ensuite défilé et réception, puis buffet froid ou repas de corps dans les mess.

Le soir, grand bal. Ajoutons que le président national, accompagné du président Catin et du trésorier Gousse s'est rendu au mess des sous-officiers où ils ont été accueillis notamment par l'adjudant de Corps, Van der Meersch.

DEUX BELLES INITIATIVES



Le chef de Corps du 3^e Chasseurs Ardennais a décidé qu'à l'avenir les recrues devraient mériter la hure de sanglier appelée à être placée sur leur béret. Le remise des bérets à la hure fait l'objet d'un cérémonial, après quelques semaines d'instruction à ceux qui ont donné satisfaction. Les autres doivent participer au dépêchage... Ici, le président de la section de Vielsalm, M. Catin remet des bérets. Les anciens ont en effet, été associés, comme toujours, à la manifestation.

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).



Durant les vacances de Pâques, le 3 Ch. A. a accueilli, en compagnie de leurs moniteurs, 37 garçons de 6 à 13 ans, venus du home d'orphelins de Verbois à Liège. Un bloc de logement et un réfectoire furent mis à leur disposition. Les invités ont profité de toutes les installations de la caserne Ratz. Ils furent d'ailleurs choqués par le cadre et les miliciens. Le cuisinier Troisfontaines s'est même attaché à décorer leurs œufs de Pâques. On voit les jeunes Liégeois entourant Clovis, la nouvelle mascotte du bataillon, offerte par la section régionale de la Fraternelle, sous l'œil amusé de leur mentor, l'adjudant Gref. (Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).

Bref historique du 20 A, régiment depuis trente ans

Lors de la constitution du Groupement mixte des Chasseurs Ardennais en 1934, lequel devait bientôt donner naissance à trois régiments, un groupe d'artillerie d'appui lui fut adjoint, commandé par le major Hautem, sous l'occupation un des créateurs de ce qui devait devenir l'Armée Secrète, et qui trouva glorieusement la mort au camp de concentration de Gross-Rosen. Le Groupe fut transformé en Régiment d'Artillerie de la Division des Chasseurs Ardennais, le 30 septembre 1938. Ses membres portaient le béret vert, mais sans la hure qui était emplantée par l'insigne des artilleurs.

Caserné d'abord à Arlon, il fut ensuite transféré à Namur où il reçut son étendard, le 18 juillet 1939, des mains du roi Léopold III. Le chef de Corps était le colonel BEM Rigano. La dénomination fut changée en 20^e régiment d'Artillerie le 11 janvier 1940, mais le béret vert fut conservé et le 20 A demeura, jusqu'en avril 1940, en soutien à la 2 D.Ch.A.

Il fut muté en renfort sur le Canal Albert, en appui à la 7 D.I., à proximité du fort d'Eben-Emael. Il se trouva ainsi à l'endroit où l'Armée allemande porta son effort principal le 10 mai, en recourant à des procédés de combat extrême-

ment violents et souvent inédits : bombardements en piqué, parachutistes, planeurs, etc... On sait que l'attaque d'Eben-Emael fut répétée à de multiples reprises sur un terrain où l'on avait reconstitué exactement les superstructures du fort.

Le 20 A fit courageusement face, même quand l'infanterie eut été submergée. Il paya un lourd tribut, perdant 36 tués en deux jours, ce qui le place parmi les trois régiments d'artillerie ayant compté le plus de pertes en 1940. Son brillant comportement lui valut la citation « Canal Albert ».

Reconstitué à Aix-la-Chapelle le 2 avril 1951, le 20 A fut caserné ensuite à Westhoven près de Cologne, puis à Werl où il se trouve toujours.

Ainsi que l'indiquait récemment l'actuel chef de Corps, le lieutenant-colonel Schmitz : « pendant trente ans, le 20 A fut toujours à la pointe du progrès. Premier Régiment d'Artillerie à être entièrement motorisé, il était équipé en 1938 du matériel d'Artillerie le plus moderne de l'Armée belge : canon de 75 mm Bofors, modèle 34, et obusier de 105 mm, monté sur pneus. A sa reconstitution en 1951, il reçut successivement des canons de 90 mm automoteurs et des obusiers de

155 mm tractés et ensuite automoteurs, et enfin, en 1960, il fut doté d'un matériel à capacité nucléaire : lance-rockette Honest John de 762 mm et obusiers de 8 pouces (203 mm). Ces transformations successives : 7 matériels en 13 ans, trois mises en œuvre différentes : artillerie anti-tank, artillerie divisionnaire classique, artillerie à capacité nucléaire, ont exigé du cadre du 20 A et de son personnel une somme de travail considérable et un pouvoir d'adaptation et d'assimilation peu commun ».

Ajoutons que le 20 A est toujours resté attaché à son affectation d'origine, à savoir les Chasseurs Ardennais. Il forme actuellement, avec les 1 et 3 Ch.A., les trois unités actives ayant repris nos traditions ; ses anciens sont membres de notre Fraternelle et plusieurs d'entre eux, au premier rang desquels le colonel Ronson, occupent des fonctions importantes ou sein de notre association.

Il est regrettable que le 20 A ne porte plus aujourd'hui le béret vert ou qu'à tout le moins on ne lui donne pas un badge rappelant les Chasseurs Ardennais, c'est-à-dire notre hure. Espérons que ce sera l'œuvre du prochain ministre de la Défense nationale. A.H.

MILITAIRES DU 20 A TOMBÉS AU CAMP D'HONNEUR EN 1940

10 MAI :

Capitaine-Commandant : Albert Dulcq.

Brigadiers : Georges De Giampietro ; Camille Massin.

Caporal : Gustave Durant.

Soldats : Maurice Colot ; Célestin Decauquier ; Léonard Delhougne ; Robert Devresse ; Albert Diet ; Roger Dussart ; André Hallin ; Victor Joirat ; Louis Laurent ; Albert Lavardesse ; Théodule Lemaire ; Justin Lenelle ; Marcel Lepi-

nois ; René Montfort ; Ignace Moreau ; Aloys Parlonry ; Albert Parisse ; Roger Perin ; Mathieu Possen ; Octave Staumant.

11 MAI :

Lieutenant : Alexis Hallet.

Adjudant : Joseph Albert.

Maréchal des Logis : Joseph Rompen.

Soldats : Alexandre Delvaux ; Robert Demyttenaere ; (brancardier) Vincent Evrard ; Adolphe Godfroid ; Félix Herremans ; Albert Moisse.

12 MAI :

Lieutenant : Louis André.

Soldats : Albert Billy ; François Denys ; Marcel Henard ; Pierre Zoller.

20 MAI :

Maréchal des Logis : Germain Baudet.

27 MAI :

Soldat : Joseph Bastin.

13 NOVEMBRE :

Soldat : Raymond Chapelier.

HOUFFALIZE

(Suite de la page 6)

DECES

Nous avons eu à nouveau à déplorer le décès de deux de nos membres : Charles RENARD, de Houffalize, et Albert DEHALLEUX, de Dinez. De nombreux anciens, ainsi que le drapeau de la section, ont assisté à leurs funérailles qui ont eu lieu respectivement les 9 avril et 11 mai. Aux familles de ces frères d'armes, nous réitérons ici nos sincères condoléances.

DOSSIERS

Lorsque nous réclamons l'une ou l'autre pièce pour la constitution de dossiers : carte d'états de services, médaille commémorative de S.M. Albert 1^{er}, rente de combattant ou de captivité, il arrive que nous devons attendre plusieurs semaines, voire même des mois, avant d'obtenir satisfaction. Nous nous permettons de vous demander, dans ces cas, de bien vouloir faire diligence afin que le dossier en question puisse être envoyé complet dans le plus bref délai.

D'autre part, nous vous signalons qu'il devient de plus en plus difficile d'obtenir des attestations d'officier prouvant la participation à la campagne de mai 1940. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il y a plus d'un quart de siècle que ces événements ont eu lieu. De nombreux officiers de l'époque sont décédés depuis lors. Parmi ceux qui sont encore en vie, certains ne se souviennent plus de tous les anciens qui ont appartenu à leur unité. En conséquence, lorsque l'on sollicite une attestation, il est bon, pour ne pas dire souvent nécessaire, de donner quelques détails afin que l'officier puisse raviver ses souvenirs.

Nous engageons vivement ceux qui ne sont pas encore en possession de leur carte d'états de services de faire le nécessaire sans plus tarder.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

DEUX DECES

La section qui avait eu à déplorer, au cours de l'exercice 1967-1968, le décès de cinq de ses membres, vient d'être à nouveau éprouvée par la mort de deux anciens Chasseurs Ardennais, survenue à quelques jours d'intervalle : Albert Lambin, de Neuvillers-Recogne et Norbert Nélisse, à Tournay (Neufchâteau).

Le premier, ouvrier à la S.N.C.F.B., était âgé de 57 ans ; il était parti à son travail, au matin du 8 mai ; après son pas de midi, il fut subitement terrassé par un infarctus et il mourut le soir même à l'hôpital d'Arlon où il avait été transporté ; il laisse une veuve et deux fils, l'un employé à la S.N.C.F.B., l'autre sous-officier de carrière au 1 A.

Le second, secrétaire communal dans les communes de Grapfontaine et Hamilpré, résidait à Tournay ; il fut lui aussi terrassé, à l'âge de 55 ans, par un mal qui ne pardonne pas et qui l'emporta en quelques heures, le 27 mai. Il laisse également une veuve et deux enfants.

Une délégation de la section avec drapeau assista aux funérailles de ces deux braves, aux familles desquels la Fraternelle des Ch. A. présente ses sincères condoléances.

LA SECTION A VINKT

Notre section fut fort bien représentée aux cérémonies de Vinkt, le 25 mai dernier. De nombreux membres y furent accompagnés par leurs épouses ou d'autres membres de leur famille ; en tout 85 personnes ; plusieurs firent le voyage en voiture, mais il fallut trois cars — dont un complet pour la seule section locale

de Bras : 30 personnes ; nos félicitations — vingt camarades de Bertrix et sept de Vaux lez-Rosières ayant fait le voyage avec nous. La délégation était dirigée par M. Edmond Honnay, vice-président de la section, qui remplaçait le président empêché.

RECRUTEMENT

La plupart des cotisations pour l'exercice en cours sont d'ores et déjà rentrées ; il ne reste plus que deux ou trois « isolés » qui, espérons-le, ne tarderont pas à se mettre en règle. L'inscription de treize nouveaux membres est acquise, ce qui permettra, malgré les décès et quelques défections, de dépasser le nombre d'inscrits de l'exercice 1966-1967.

VIELSALM

ASSEMBLEE GENERALE

La section de Vielsalm, qui compte actuellement 670 membres en ordre de cotisation, a tenu son assemblée générale le 7 avril dernier, sous la présidence de M. Catin, entouré notamment du colonel c.r. Triard, ancien du régiment, du major Derille, actuel commandant du 3 Ch. A., du vice-président Remacle, du secrétaire G. Schmitz et du trésorier Goosse. Nous avons donné, dans notre précédente édition, de larges extraits du rapport du secrétaire. Des informations furent communiquées concernant la Marche du Souvenir, Vinkt et la fête des myrtilles dont nous parlons ci-après. De nombreux membres étaient présents, et certains d'entre eux étaient venus de fort loin.

APPEL DU VICE-PRESIDENT

Que de fois j'ai eu l'occasion de vous rappeler, mes chers camarades, le sens véritable de notre association. Quelle noblesse se dégage du titre qui lui a été donné : « Fraternelle ».

Une fraternelle ne se conçoit, ne justifie sa raison d'exister, qu'à travers les multiples enseignements qu'elle nous apporte : l'amitié toujours jeune malgré nos cheveux blancs et nos épaules qui peu à peu se voilent ; le souvenir que nous conservons de ceux qui ont disparu ; l'entraide que nous devons à nos camarades momentanément dans le besoin.

C'est au nom du service d'entraide de la section de Vielsalm qu'un appel est encore lancé et pour que chacun prenne conscience de ses obligations.

Le 21 juillet à Vielsalm, grâce à la fête des myrtilles, notre caisse peut enregistrer une rentrée d'argent massive : oui c'est le mot ; grâce aussi au pourcentage versé par le Comité des fêtes sur le montant des entrées perçues par les membres de la section de Vielsalm.

Il est bien certain que plus vous serez nombreux aux postes de perception, ou aux postes volants devenus nécessaires, plus la recette augmentera, ainsi que notre pourcentage.

L'an dernier notre trésorier retirait environ dix-huit mille F. Cette année, avec le système mis sur pied par notre Président, nous devons atteindre facilement vingt-cinq mille F ; à la seule condition toutefois de pouvoir organiser un ratisage impitoyable. Devant les besoins sans cesse croissants de notre service, il faut que vous soyez présents à Vielsalm le 21 juillet.

Faites parvenir votre adhésion au Président Catin, au secrétaire Schmitz, ou à moi-même, ou bien encore chez votre délégué local ; par la suite, les instructions vous seront données.

Les camarades des autres sections seront également les bienvenus ; ils auront la double satisfaction, d'avoir une fois de plus rempli une mission spéciale et d'assister à une fête magnifique.

Le Vice-Président, Guy REMACLE-SEVRIN.

Le bel esprit des Ch. A.

se maintient...

Un de nos présidents de section, qui est chef d'école, nous envoie une lettre qui lui a été adressée par un de ses anciens élèves, présentement milicien au 1^{er} Chasseurs Ardennais à Spich. En voici quelques extraits significatifs : «...Cela fait plaisir de porter un uniforme que des personnes comme vous et deux autres du village ont porté pendant la dernière guerre mondiale... ».

«...Ce qu'il y a de bien chez les Chasseurs, c'est l'esprit d'équipe qui est formidable. J'ai vu des garçons qui étaient démobilisés et qui pleuraient, tellement ils en avaient gros sur le cœur... ».

« Je termine en répétant que les Chasseurs Ardennais, c'est des gaillards qui font un beau service militaire grâce à leur entente ».

Un disque de marches militaires

On vient d'éditer un disque comprenant toutes les marches existantes des unités d'active d'Infanterie, Para-Commands et Police Militaire, c'est-à-dire :

5^e de Ligne, 6^e de Ligne, 12^e de Ligne, 1^{er} Grenadiers, 2^e Chasseurs à Pied, Chasseurs Ardennais, 2^e Carabiniers Cyclistes, 3^e Carabiniers Cyclistes, 4^e Carabiniers Cyclistes, Libération, Parachutistes, Commands, Ecole d'Infanterie, Police Militaire.

Ce disque peut être commandé en variant la somme de 140 F (120 F, prix du disque et 20 F pour frais d'expédition) au CCP 19 07 91 de l'ASBL, Loisirs et Cultures, 821, chaussée de Wavre, Bruxelles 4.

Décès du secrétaire national de la FNC

Nos amis de la grande Fédération nationale des Combattants ont été douloureusement éprouvés par le décès, le 17 avril dernier, de leur secrétaire national René GERAADS, qui occupait ce poste depuis trente ans. Nous leur exprimons nos vifs sentiments de sympathie.

Bibliographie

Le Code de la Route

par le lieutenant-colonel POSTAL de l'Etat-Major Général de la Gendarmerie

La 5^e édition de cet ouvrage est sortie de presse. Son grand avantage est de permettre une tenue à jour aisée grâce à une couverture cartonnée à anneaux. Des addenda semestriels remplacent les pages périmées.

Ce livre de plus 700 pages contient, outre le code de la route commenté, tout ce qui a trait à l'immatriculation des véhicules, à la taxe de circulation, à l'assurance obligatoire, au prélèvement sanguin et à l'alcool, au permis de conduire et à la licence d'apprentissage. Sa consultation est facilitée par deux index : un latéral et l'autre alphabétique.

Prix : 525 F auxquels il faut ajouter, éventuellement, 35 F pour frais d'expédition. Editeur : Bourdeaux-Capelle, 69, rue Sax, Dinant.

Des journalistes allemands ont rendu visite au 1er Chasseurs Ardennais...

(Suite)

Nous avons publié dans nos numéros précédents une bonne partie de l'article traitant de la visite des journalistes allemands aux Chasseurs Ardennais.

Nous en donnons, ci-après, l'avant dernière suite.

Sur ce, les soldats se déploient et repèrent les endroits où ils pourraient se poster en cas d'une attaque ennemie. C'est ce que discute le chef de peloton avec son adjoint. A 14 h 45 ce dernier annonce « Ordres préliminaires exécutés. Armes et munitions prêtes. »

Les groupes se retirent du terrain et se rassemblent en rechangeant avec vue sur l'ennemi. Le chef de peloton se penche sur la carte colorisée. D'une voix résolue il explique la « situation ennemie ». La reconnaissance a fait savoir que l'ennemi se retirait. Il a cependant laissé quelques postes retardataires et a construit des obstacles. Ils étaient à environ 1 km de l'objectif. Les hommes hochaient la tête en approuvant. Le sous-officier entra à présent dans les détails en étalant une courroie qui représentait une route, des feuilles de brouillard illustraient le bois. L'objectif était figuré par quatre brindilles de sapin. De petits disques bleus marquaient l'emplacement ou l'artillerie interviendrait en cas de nécessité. Les points cardinaux sont baptisés par des pseudonymes. La ligne de départ « Startweg », une bifurcation éloignée « croisement Y ». Le chef de peloton pose encore quelques questions de contrôle et démontre ensuite le mouvement du groupe à l'aide d'un petit bloc de bois bleu. Il y a environ 250 m jusqu'à la première route, environ 500 m jusqu'au ruisseau. Viennent ensuite les renseignements sur l'ennemi et nos proches voisins. Entre-temps il pose des questions de contrôle aux chefs de section et explique l'itinéraire retour. Le sous-officier formule ensuite la mission principale du peloton : « Détruire la position ennemie; déterminer ce que l'adversaire a entrepris. »

Il s'agit de s'emparer d'une « langue » ennemie qui pourrait donner des renseignements sur l'adversaire. A 15 h 10 résonne le commandement : « Chargez les armes. » Deux minutes plus tard le peloton se met en marche. Les trois groupes partent d'abord en files mais l'allure change dans chaque section. Les soldats se glissent silencieusement dans le sous-bois humide. A 15 h 30 le « Wolfsweg » est atteint. Les Chasseurs, rassemblés, épient dans toutes les directions.

« En avant », commande le chef de section. Les hommes bondissent et traversent la route au pas de course. C'est à ce moment qu'un coup de feu déchire le silence. Sur ordre du chef de section il

est répondu au coup de feu. La surprise réussit, le groupe est passé sans pertes. Après quelques minutes l'avant-poste ennemi quitte son emplacement sans se douter de rien et bat en retraite. Les deux groupes suivants passent la route sans danger. Les Chasseurs protégés par les bois progressent. On arrive dans un terrain de bruyères envahi par des genêts où l'on peut être vu par l'adversaire. La plus grande prudence est maintenant de rigueur. A 16 h 10 l'ennemi découvre le peloton. Un tir sauvage est dirigé contre lui.

Le peloton répond impétueusement au feu et, en tirailleurs, monte à l'assaut en rugissant. Les commandements énergiques du chef de peloton sont couverts par les détonations des cartouches à blanc et les éclatements sourds des grenades d'exercice. L'ennemi est encore invisible. Un Chasseur rencontre un abri ennemi et y jette au passage deux grenades à main. A l'instant suivant c'est une courte et amère mêlée. L'ennemi est surpris ! Dans la poche d'un ennemi tué, on découvre un manuscrit. Ce document est transmis immédiatement au chef de peloton. L'objectif est déjà presque conquis mais le peloton n'est pas encore assuré contre les surprises dangereuses. Comme le terrain présente une mauvaise visibilité le chef de peloton divise une fois ses hommes en deux groupes. Protégés par une sûreté de flanc les Chasseurs progressent de part et d'autre de la route vers l'objectif. Les obstacles sont franchis, la patrouille a rempli sa mission. Entre-temps trois prisonniers sont amenés au point de rassemblement. Deux d'entre-eux sont attachés par les mains et les pieds, ils ont les yeux bandés et sont couchés visage contre terre. Le troisième porte une éclisse au bras. Il y a deux blessés dans le peloton. Le chef de peloton les fait mettre en rang et avise le Comd Cie du succès de la patrouille. Le capitaine Lefebvre rassemble ses hommes en demi-cercle. Les Chasseurs écoutent attentivement la critique de leur supérieur. Au retour, sur le chemin de la caserne, le capitaine Lefebvre nous fait part de ses observations : le chef de peloton a bien travaillé, il fait cependant trop lui-même et laisse trop peu de temps à ses chefs de sections. Les soldats montrent de la bonne volonté seulement la routine leur fait encore défaut. Si l'on tient compte que c'est le premier des trois exercices de ce genre qu'ils font, le résultat est bon.

IV. — ALORS LES CHASSEURS COURAIENT, COURAIENT ET COURAIENT

Au début nos journalistes souriaient, mais ils perdirent l'envie de rire. La « marche » qu'ils ont effectuée.

L'entraînement physique des jeunes

Chasseurs Ardennais atteint la limite de leurs performances. Après avoir exécuté le combat rapproché du matin, avoir manipulé l'armement, nagé et passé la piste d'obstacles, les Chasseurs ont été testés en patrouille par une pluie battante dans la Wahnerheide.

Le clou de la journée était une fatigante marche de 35 km.

Dans la dernière édition nous avons relaté la patrouille. Avant la longue « marche » les Chasseurs wallons prennent des forces au réfectoire. Le menu est composé de pommes de terre aux oignons et de saucisses de Francfort.

Peu avant 19 h, le capitaine Lefebvre, Comd la 1^{re} Cie, donne son briefing aux officiers et sous-officiers des 2^e et 3^e pelotons. Les deux pelotons sont divisés en dix groupes. Partant de quatre points différents ils iront en convergeant vers un point de rassemblement distant d'environ 15 km. De là, en peloton, ils rejoindront la caserne. Sur la plaine de drill les moteurs des camions et des jeeps hurlent. Les Chasseurs, formés en groupes, embarquent dans les camions. Avec le lieutenant Segers, nous nous joignons au groupe du 1^{er} Sergent Alvoet. Deux minutes plus tard la colonne franchit la grille. Sur le chemin boueux de la Wahnerheide l'allure est modérée. Le convoi arrive alors sur le chemin d'Allenrath et la vitesse augmente. A 19 h 20 nous passons Lohmar. Au-delà de Donrath, nous poussons jusque Pohlhausen. La colonne bruyante roule sur la B50 en direction de Much. Vers 20 h notre véhicule s'arrête à Weissenporz qui est le lieu de départ. Le chef de groupe s'oriente superficiellement à l'aide d'une carte. La petite unité emprunte de suite un chemin de traverse asphalté qui se trouve sur la gauche. Le 1^{er} Sergent Alvoet prend de suite une allure vive. A peine avens-nous fait 100 m que le groupe se met au pas. De quelque manière que ce soit, la scène charme et les journalistes ne peuvent renoncer à leur léger sourire. Mais, après une centaine de mètres, ils sont essouffés et le sourire s'éteint sur leurs lèvres. La bande d'asphalte humide, à peine reconnaissable dans l'obscurité, serpente au pied d'une colline devant l'éclairage solitaire des maisons. Le lieutenant Segers tombe le premier mais se remet immédiatement sur pied. Le groupe continue à se déplacer au pas de course.

Le sous-officier ralentit finalement l'allure mais la joie est prématurée car il redémarre quelques secondes plus tard. La lumière se fait dans l'esprit des journalistes : ce n'est pas une marche habituelle mais une course exténuante à travers la nature à une allure mortelle pour des bureaucrates qui ne sont pas sportifs.

(Fin au prochain numéro).

MANIFESTATIONS PHILATELIQUES

Nous avons dit déjà que, dans le cadre de la commémoration du 50^{ème} anniversaire de la victoire de 1918, des manifestations philatéliques seraient organisées du 9 au 11 novembre prochain dans certains grands centres, soit à Bruxelles, Anvers, Charleroi, Liège et Nieupoort. L'animateur est le colonel Borgniet, administrateur de notre fraternelle et président du Club royal philatélique des Invalides.

Des timbres patriotiques, avec surtaxe, seront mis en vente à cette occasion : 1 + 0,50 F ; 2 + 1 F ; 3 + 1,50 F ; 6 + 3 F ; et 10 + 5 F, soit au total 22 F dont 11 F de surtaxe au profit du « Souvenir reine Elisabeth ».

Les expositions auront notamment lieu à Bruxelles à l'Hôtel des Invalides, 76 A rue Joseph II, à Liège en l'Hôtel de Ville et à Charleroi au palais des Beaux-Arts.

Pour tous renseignements, s'adresser au colonel BEM honoraire Jean Borgniet, 121 avenue du Kouter, Bruxelles 16. On peut passer commande par versement au CCP 1903.56 du Club royal philatélique des Invalides, 84 avenue Léon Mahillon, Bruxelles 4.

Ajouter pour frais d'expédition : 6 F pour un jeu complet et 10 F pour les plus de plus de 100 gr.

(Pour les commandes par C.C.P. utiliser les libellés correspondants).

a) FDC 1, FDC 2, FDC 3. — Jeu de deux enveloppes avec oblitération du 1^{er}, 2^{me} ou 3^{me} jour et chacune avec deux timbres de la série — Edition Rodan — Prix 50 F le jeu.

b) FL1, FL2, FL3. — Feuillet de luxe — format 13 1/2 x 18 1/2 avec les 4 timbres commémoratifs oblitérés 1^{er}, 2^{me} ou 3^{me} jour. Prix 60 F. Edition Rodan.

c) FSC — FEUILLET SPECIAL COMMEMORATIF NON POSTAL ; format 9 x 14 cm ; avec la reproduction des timbres de BELGIQUE n^{os} 325, 351 et 352 — et l'inscription bilingue « 50^{ème} anniversaire du 11 novembre 1918 ». Prix 50 F. Tirage limité et numéroté.

Ces souvenirs pourront être obtenus dans les expositions du 9 au 11 novembre 1968, ou commandés par versement au C.C.P. avant le 15 octobre 1968 ; dans ce cas, les envois seront faits dans la seconde quinzaine de novembre.

1 Ch. A.

OHÉ!!! LES SPORTIFS!!!

ball... Fout'bôl... Foot...balistique.

La section 1 Ch A, qui ne recule devant rien...! possède depuis le 21 juin une équipe de football.

Le Club Sportif Ardennais de SPICH est venu se joindre à notre Section.

La saison prochaine sera... mais... chut ! C'est la surprise.

Le petit Club qui appartient dès à présent à notre grande famille s'était, avec ses maigres moyens du bord, classé 3^e ou dernier championnat.

Afin de voir nos joueurs dotés d'un équipement convenable, je fais appel aux sportifs, supporters et amateurs de football désireux d'aider les moyens « extra » de notre sympathique équipe. Ils peuvent virer leur quote-part, si minime soit-elle, au CCP de la Section avec mention : soutien football.

Merci à tous. Vive le Club Sportif Ardennais de la Section 1 Ch A de la Fraternelle.

M. LEURIS.

Un Chasseur Ardennais, Ministre des Classes Moyennes

Le nouveau gouvernement compte parmi ses membres un ancien Chasseur Ardennais. Le ministre des Classes moyennes, en effet, M. Charles HANIN, sénateur du Luxembourg, appartenait au 6^e Chasseurs Ardennais en 1940. Il est d'ailleurs un membre fidèle de la Section de Marche-en-Famenne de notre Fraternelle.

Quand sa désignation a été confirmée, le président national lui a envoyé le télégramme suivant :

« Chasseurs Ardennais, heureux et fiers de voir un des leurs élevé aux hautes fonctions ministérielles. En leur nom, vous adresse bien cordiales félicitations.

Albert HUBERT - Président National. »

L'ONIG DANS LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Œuvre Nationale des Invalides de la Guerre. Secrétariat provincial du Luxembourg, 15, rue des Martyrs à Arlon, téléphone : 063.21265.

Liste des permanences qui ont lieu chaque mois à l'Hôtel de Ville des villes ci-après de 9 h à 11 h 30 :

— Marche-en-Famenne : 1^{er} vendredi ;

— Bastogne : 1^{er} jeudi ;

— Buxtrix : 2^{me} jeudi.

Les bureaux du secrétariat à Arlon sont ouverts les jours suivants :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h, ainsi que le jeudi de 14 à 16 h.

La correspondance doit être adressée à Arlon.

FM, HEBDOMADAIRE MILITAIRE

Trois clichés de ce numéro portent la mention « F M », laquelle n'a rien à voir avec notre pauvre vieux « FM 30 » démonté tant de fois au temps de l'instruction. Les reproductions en question nous ont été aimablement prêtées, en effet, par le service de l'Information du ministère de la Défense nationale qui édite un « hebdomadaire militaire » dénommé « FM ». Quand ce dernier a remplacé un magazine mensuel beaucoup plus luxueux, « Nos Forces », cela a suscité pas mal de critiques dans les milieux où l'on pratique cet art avec conviction. Depuis lors, « FM » s'est affirmé. Nous qui sommes du

métier, nous pouvons dire que c'est une publication de réelle qualité des points de vue graphique et journalistique, avec impression quatre couleurs, et constituant une excellente synthèse de tout ce qui concerne nos forces armées.

Nous encourageons ceux qui s'intéressent à ces problèmes à souscrire un abonnement dont les conditions sont vraiment fort modiques : 40 F l'an pour la Belgique et les FBA ; à verser au CCP 94 60 du Comptable de la 5e Section, Bruxelles 1. Il est possible aussi de souscrire dans tous les bureaux de poste.

LES CHASSEURS ARDENNAIS

A BODANGE

Sont toujours disponibles au secrétariat national des exemplaires du livre

« Les Chasseurs Ardennais à Bodange »

par le commandant R. Aulphenne, président de la section de Virton. Prix : 40 F.

UN CAS BIEN ÉPINEUX

A « CESAR », bulletin du 20 A, nous empruntons ce texte amusant et... bien comploté.

Il s'agit d'un futur milicien s'adressant au bourgmestre de sa commune.

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous exposer ma situation; je suis marié avec une veuve, laquelle avait une fille et mon père a épousé cette fille. Donc, à ce moment-là, mon père est devenu mon gendre puisqu'il a épousé la fille de ma femme, laquelle fille est devenue de ce fait ma belle-mère. Ma femme et moi avons eu un enfant, un fils. Cet enfant est donc le fils de la mère de la femme de mon père; c'est donc le beau-frère de mon père et par conséquent, mon oncle puisqu'il est le frère de ma belle-mère. Mon fils est donc devenu mon oncle.

Quant à la femme de mon père, elle a eu à Noël un garçon qui est à la fois mon frère puisque le fils de mon père et mon petit-fils puisqu'il est le fils de la fille de ma femme. Ma fille se trouve être ma mère puisqu'elle est devenue la femme de mon père; et moi, en plus du fait que je suis le mari de cette femme, je suis aussi le frère de mon petit-fils et comme le mari de la mère d'une personne est le père de celle-ci, je suis le père de mon père et le frère de son fils; je suis donc mon propre grand-père.

En conséquence, j'ai le grand avantage, Monsieur le Bourgmestre, de vous demander de bien vouloir me dispenser du service militaire, en vertu du règlement qui interdit que le père, le fils et le petit-fils soient mobilisés en même temps.

Veuillez agréer, M. le Bourgmestre, l'assurance de mon plus profond respect.

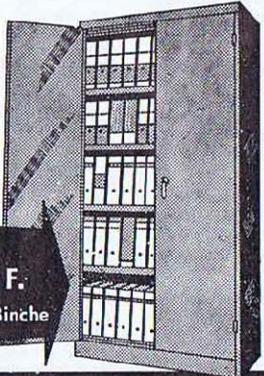
Fabrication de tous
MOBILIERS métalliques
DE BUREAU et DE CUISINE

STANDARD et "sur mesure"

* TOLES
BLANCHES
DE 1^{re} QUALITE

* EMAILLÉES
AU FOUR

De l'usine au client
sans intermédiaire !



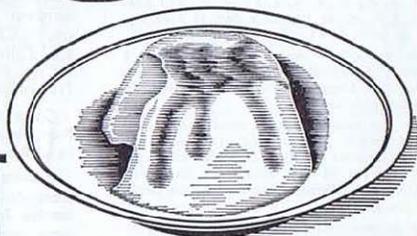
~~3.250 F~~

2.450 F.

Prix départ usine Binche

ACCOGIL S.P.R.L. Tél. : 18.68.00
99, rue du Marais, Brux. 1
* DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Flan *SUCRÉ-GESUIKERD*



GOÛT VANILLE SMAAK

Imperial
2 DOSES

Imprimerie et Publicité du Marais

Société Anonyme

169, RUE DE FLANDRE, BRUXELLES 1

Tél. : 18.68.00 (4 lignes) - 18.15.38 - 18.09.42



TOUTES IMPRESSIONS
TOUTES EDITIONS
TOUTES PUBLICITES

Editeurs-propriétaires des Revues

JEUX ET JOUETS — TRAVAUX
EMBALLAGES D'AUJOURD'HUI
CADEAUX ET OBJETS D'ART